

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés unissez-vous !

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 13 OCTOBRE 1978 - N°768

Commission paritaire N°56 942 Tel. 636.73.76

2, 00 F.

CENTRES DE TRI

LA MOBILISATION CONTINUE



Les postiers de Brune lors d'une précédente grève.

BARRE AUX PATRONS : «SURTOUT, N'AUGMENTEZ PAS LES SALAIRES»

La «politique des revenus» était mercredi à l'ordre du jour du conseil des ministres, comme elle est à l'ordre du jour de la discussion budgétaire. Pour Barre, les choses sont simples : comme les années précédentes, la clé du redressement économique passe par le maintien des salaires au niveau actuel, et donc le refus de toute augmentation du pouvoir d'achat. A peine avait-il dit cela que le CNPF l'approuvait chaleureusement : les patrons n'ont pas l'in-

tention de donner satisfaction aux travailleurs. Dans le même temps, on apprenait que les profits des entreprises enregistrent une progression de 19 % en 1978, toutes déductions d'impôts comprises. Ainsi, donc, il faudrait que les travailleurs s'enferment dans le dilemme inflation ou chômage, tandis que les profits des patrons, eux, augmentent.

Lire en page 12

- Paris Brune, Le Mans : poursuite du mouvement
- Créteil en grève la semaine prochaine
- Massy en grève jeudi

Lire en pages 6 et 7

GREVE GENERALE EN GUADELOUPE



Un appel à la grève générale a été lancé jeudi à Pointe à Pitre : pour le respect des droits syndicaux, contre la répression et l'arbitraire colonial.

Bavure de St Mandé : «C'est un assassinat»

«C'est un assassinat» a déclaré le père de Bernard et Alain Chaussin, tués par des policiers le 13 mars dernier. La reconstitution a eu lieu mercredi. Pour les policiers, il s'agit toujours d'une «bavure» : ils ont cru que les deux jeunes qu'ils poursuivaient étaient armés, ils ont tiré, ils ont tué. Ils reconnaissent ne pas avoir fait de sommation.

SNCF : Toute la région lyonnaise touchée

Valence, Lyon, Montélimar, Roanne, St Etienne : les cheminots lyonnais ont arrêté massivement le travail toute la journée de jeudi, en soutien à leurs camarades de St Etienne, eux mêmes en lutte depuis dimanche pour s'opposer à des suppressions d'emplois, alors que les effectifs sont déjà en nombre insuffisant.

Zimbabwe : USA - URSS contre le mouvement de libération

Lire en page 10

Ouverture des négociations de paix séparée Egypte - Israël

Lire en page 9



La tribune de discussion pour le 3^e Congrès du PCR ml est ouverte aux organisations du Parti, à ses sympathisants et ses amis. Dans ce cadre, les nombreuses contributions qui sont attendues pourront être publiées selon l'ordre et l'intérêt de la

Tribune de discussion pour le 3^e Congrès du Parti Communiste Révolutionnaire ml

discussion. Le camarade Jacques Wandler, membre du Comité Central et chargé par lui de cette tâche, répondra chaque fois que cela sera utile à ces contributions pour éclaircir le sens des modifications dans le projet et éventuellement, les développer.

A propos des handicapés

Depuis l'existence de la lutte de classes, les rapports sociaux ont toujours été conditionnés par la minorité exploiteuse ; celle-ci a établi ces rapports entre les différentes catégories sociales suivant la fonction qu'elle voulait leur faire jouer au niveau de la production. Ainsi, dans la société bourgeoise, l'oppression des femmes provient en premier lieu du rôle que le capitalisme leur a imposé dans leur participation au travail social et productif (sous-qualification, bas salaires...etc.)

Pour celles qui restent au foyer, cela permet à la bourgeoisie de posséder une main-d'œuvre qui sert à diminuer le chômage dans les périodes de crise économique. Cela permet aussi au patronat d'avoir des ouvriers pouvant se consacrer «uniquement» à leur travail productif, compte tenu que, sous l'influence de l'idéologie bourgeoise, les tâches ménagères sont spécifiquement réservées aux femmes.

En ce qui concerne le sujet de cet exposé, les relations qui existent entre handicapés et valides au sein de la société capitaliste sont des rapports d'assistés à assistants. Avant d'analyser avec plus de détails la nature de ces rapports, une remarque importante est à observer sur le plan historique : depuis que l'exploitation des peuples par une

minorité d'individus a vu le jour, les classes dirigeantes ont toujours tenté la division des masses de la manière suivante : la religion, notamment le christianisme, jouant un rôle prépondérant dans cette action, les exploités ont toujours habitude les masses à exprimer de la bienfaisance et de la pitié pour celles qui vivaient dans les conditions les plus dures. Dans la société du Moyen Age, les lépreux représentaient bien cette couche sociale, car en même temps qu'ils subissaient un certain rejet des biens-portants, ils bénéficiaient de la prise en charge par l'Eglise, celle-ci faisant appel au «bon cœur» des populations pour nourrir et soigner ces malades. Le catholicisme avec ses vertus de la pitié et de la charité a toujours empêché le développement de l'analyse objective par les peuples de leur misère et de leur exploitation. Celui-ci a été une contribution importante pour créer une entrave à l'unité de tous les exploités car les rapports qu'il instaura entre les divers membres de la société ne permettaient pas l'égalité entre eux ; on ne peut pas avoir une discussion, encore moins mener une action politique avec lui si nous considérons un individu comme un sous-être et que nous ne ressentons envers lui que de la pitié !

Bien que dans le fond,

les objectifs de la bourgeoisie soient les mêmes sur le plan idéologique et politique ; à savoir la division de la classe ouvrière en plaçant les valides dans le rôle d'assistés et en attribuant aux handicapés la fonction d'assistés, nous commettrions une très grave erreur en prétendant que les formes de cette division sont les mêmes qu'autrefois. En effet, plusieurs phénomènes nous montrent que la lutte contre la charité sera dans les années à venir de plus en plus dépassée même si nous restions sous la dictature capitaliste ! Les dernières campagnes nationales entreprises par les diverses associations d'handicapés réformistes et réactionnaires nous le montrent. Les discours de celles-ci peuvent se résumer en quelques mots : «les handicapés sont des personnes comme les autres et il ne s'agit de leur faire la charité mais de leur apporter l'aide qu'ils ont besoin ce qui est un devoir national».

Soutenues par le Gouvernement, ces associations poussent leur démagogie jusqu'au bout en osant parler de l'accessibilité des lieux publics et des transports en commun alors que dans la pratique, c'est une politique allant dans le sens inverse qui est mise en place.

En décembre 1977, au congrès de l'association la

plus réactionnaire : l'Association des Paralysés de France, l'un de ses dirigeants déclarait : «Il faut attendre la Révolution et plus particulièrement la Convention (1792-1795) pour voir naître une législation sociale véritable dont les propositions inspirent toujours notre réglementation actuelle. Le grand mérite de la Convention fut d'avoir remplacé la bienfaisance et la charité par l'assistance, premier degré de la solidarité et d'avoir reconnu le droit au secours public en cas d'indigence». C. Lospied.

Par cette citation, nous pouvons mesurer toute la portée de l'idéologie bourgeoise en ce qui concerne le problème de l'assistance. Ce n'est pas quelques âmes charitables, mêlées de sentiments religieux qui prennent en charge les plus défavorisés mais il s'agit de socialiser l'assistance. La loi d'orientation dont nous parlerons plus loin va très bien dans ce sens. Cette stratégie consiste pour la bourgeoisie, à maintenir une certaine partie de la classe ouvrière directement sous le contrôle de l'Etat, la plupart des handicapés (e) étant placés dans des structures spécialisées qui sont gérées soit par la Sécurité sociale, soit par la Direction départementale sanitaire et sociale.

Elle décrète que les handicapés doivent bénéficier de l'aide sociale perpétuelle et maintient toutes les conditions matérielles nécessaires pour justifier cette aide.

L'Assistance et le paternalisme sont les nouvelles méthodes de diviser la classe ouvrière.

Mais cette nouvelle doctrine ne joue pas seulement un rôle sur le plan politique ; le capitalisme en tire aussi des intérêts économiques... C'est ce que nous pouvons appeler l'exploitation indirecte de l'handicap.

A partir du moment où la bourgeoisie considère que les handicapés ne peuvent pas prendre leur vie en charge, qu'ils ont besoin d'un environnement spécial, cela lui permet la création de nouveaux emplois afin d'assurer l'encadrement de cette catégorie sociale (éducateurs, psychologues, psychiatres, etc.).

Cet état de fait donne aussi la possibilité de réduire le taux de chômage dans les périodes où le système économique dominant se trouve en crise. Il faut ajouter que l'handicap n'est pas seulement source d'emplois dans le secteur tertiaire ; il favorise l'implantation de nouvelles industries paramédicales, (fabrication de fauteuils roulants, cannes, appareil, etc.). Celles-ci font bien sûr partie des grands monopoles privés ; les capitalistes trouvent en elles de nouveaux moyens pour augmenter leurs profits.

Voici quelques prix de vente de matériels pour nous donner un aperçu de ces profits :

Fauteuils de repos : 448,00 chromé ; 497,00 ; Fauteuils de repos pliant, multipositions : 788,00 ; Appui tête : 39,60 ; Repose jambes : 160,00 ; chromé : 190,00 ; Repose jambes bali pliant : 225,00 ; fauteuil roulants : 1 402,00 ; Fauteuils roulants dossier inclinable : 1 810,00 ; Chaises percées : 346,00 ; Chaises percées superconfort : 639,00 ; Canne : 46,00 ; Bequilles : 177,00.

Certes, la plupart de ces articles sont remboursés par la Sécurité sociale, mais n'est-ce pas encore les travailleurs qui financent cela !

L'assistance représente pour les handicapés une contrainte qui les met dans une situation de dépendance permanente au niveau matériel, financier et psychologique. On ne peut donc pas parler de leur libération sans envisager une lutte radicale et efficace contre cet obstacle à leur intégration sociale. Cela signifie que pour se débarrasser de cette forme d'oppression, un certain nombre de mesures concrètes qui permettent à la personne handicapée d'acquiescer son autonomie matérielle et financière doivent être mises en place.

Mais sous le régime capitaliste, une telle politique serait pour lui l'obligation de reclasser dans d'autres secteurs économiques tout le personnel chargé de l'encadrement de la population de handicapés. D'autre part, si le développement technique faciliterait l'indépendance physique et matérielle des handicapés, la classe dirigeante n'aurait plus les mêmes avantages pour exercer son contrôle sur cette partie du prolétariat. Un exemple frappant illustre très bien ces démonstrations : lorsqu'en février 75, le comité de lutte des Handicapés écrivit au ministère des Transports publics pour lui poser le problème de l'inaccessibilité des moyens de transports aux handicapés et lui proposer comme solution l'aménagement des autobus RATP de la région parisienne, le ministère lui répondit : «... il peut être indiqué que les aménagements nécessaires pour l'accès des grands handicapés dans les autobus (rampes d'accès, largeur des portes, espace disponible) sont incompatibles avec ceux nécessaires pour les voyageurs habituels. On peut souligner que le transport simultané de voyageurs non handicapés et de grands handicapés ne manquera pas de poser des problèmes au point de vue de l'exploitation (durée de la montée et de la descente ; diminution des places disponibles à l'intérieur du bus, temps de rotation allongés, diminution de la vitesse

commerciale, manœuvres difficiles, etc.). Il semblerait donc, à première vue, que le déplacement de handicapés doit être résolu par un transport spécialisé».

La lettre continue en indiquant que cette solution réactionnaire avait déjà été mise en place dans certaine ville de France. Plusieurs remarques sont à souligner à travers cette citation ; c'est encore une politique de ségrégation que la bourgeoisie mène en ce qui concerne le problème de l'inaccessibilité des transports en commun. Cette politique est menée toujours pour la même raison : les intérêts et les profits de la classe bourgeoise. Si le gouvernement décidait le commencement de travaux pour l'aménagement des trains, des bus et des métros, cela ne lui créerait des emplois que pour un certain temps déterminé. Mais s'il encourage la construction et le développement des minibus spécialisés, cela lui donnera l'assurance que les travailleurs chargés de l'entretien et de la conduite des minibus ghettos ne se retrouveront pas au chômage avant longtemps.

N'oublions pas de relever, camarades, la conception que se font nos bureaucrates sur le problème général des transports collectifs. C'est dans la mesure où les travailleurs peuvent être exploitables pour la classe dirigeante que celle-ci leur accorde le droit au déplacement.

L'assistance est donc l'un des piliers qui maintient les handicapés dans un état de sous-prolétariat et qui permet à la bourgeoisie de conserver sa domination sur la classe prolétarienne. Lutter contre l'assistance ne peut qu'aboutir à une démarche anti-capitaliste et anti-révisionniste. (Nous en parlerons dans la partie consacrée à la politique du PCF envers les handicapés). Ce n'est pas seulement un engagement individualiste visant à obtenir plus d'autonomie pour la personne handicapée mais c'est un acte politique qui ne peut amener que la remise en cause du système politique économique dominant.

Il est aussi indispensable que les militants révolutionnaires prennent conscience que ces principes bourgeois (le paternalisme et l'assistance) se sont ancrés au sein même de la classe ouvrière et du Parti. Le combat contre cette réalité doit s'intégrer pleinement dans la lutte entre les deux voies, lutte qui vise à liquider les séquences de l'idéologie dominantes, imprégnées à l'intérieur du Parti.

P.G.S.
Cellule ST Denis

A propos de la crise politique et de l'unité populaire

Que «la construction de l'unité populaire soit une tâche INDISPENSABLE dans la préparation de la révolution prolétarienne» cela est clair et connu depuis longtemps.

Que la «situation des masses populaires crée les conditions d'une solide unité de lutte autour de la classe ouvrière contre la politique de crise de la bourgeoisie» cela est plus récent.

Que «l'union de la gauche a fait faillite, provoquant ainsi un vide politique» c'est certainement vrai, mais cela nécessite pour le moins des précisions.

Que «l'idée d'unité populaire se soit concrétisée dans de nombreuses initiatives...» c'est certain mais c'est ce qu'on constate depuis déjà plusieurs années.

Face à cela, le parti peut-il se contenter de dire qu'il ne doit «cesser d'encourager de telles initiatives» et qu'il faut rassembler un large front est-ce suffisant et adapté à la

situation concrète actuelle ?

En caricaturant peut-on se contenter actuellement de dire, répéter le slogan : «Unissons nos luttes», les travailleurs ont-ils besoin qu'on leur dise cela ?

Il nous semble en réalité que les travailleurs :

- 1) refusent d'accepter la crise ;
- 2) sont conscients que «seul on ne peut pas gagner» ;
- 3) mais aussi (et c'est contradictoire actuellement) sont conscients que les formes d'organisation, de «coordination», d'«unité» proposées par la gauche, par les directions CGT-CFDT n'aboutissent à rien : ils rejettent les journées d'action...

En ce sens (et les luttes dans les lycées à la rentrée à Besançon l'ont bien montré) ils se méfient de toute «globalisation» qui se traduirait pas des formes d'action qui leur échapperaient.

Edmond Maire et la CFDT s'appuient d'ailleurs sur ce rejet (positif) pour le dévoyer. Face aux contradictions dans lesquelles les travailleurs se trouvent actuellement, que pouvons-nous faire, que devons-nous faire ?

1 - soutenir résolument les initiatives de lutte et les désirs d'étendre la lutte, de coordonner, etc.

2 - rendre conscientes les contradictions qui apparaissent dans le déroulement de la lutte.

3 - tirer le bilan avec ceux qui sont conscients de cette contradiction (nécessité d'une part d'étendre la lutte, de se coordonner et rejet d'autre part des organisations (la gauche) qui se proposent encore comme cadre pour ces luttes).

4 - bilan afin de définir une autre stratégie. Puisque sans cette alternative les luttes risquent de s'épuiser dans une certaine forme d'apolitisme.

Contribution de la cellule I.E. de Besançon

Nouvelle démission publique au PCF

CONTESTATION TOUS AZIMUTS

● Le lourd dossier de la contestation au sein du PCF vient de s'enrichir d'un nouvel élément. L'annonce publique d'une démission, assortie de commentaires publiés dans *Libération* par le démissionnaire. L'affaire n'est pas anodine, puisque le démissionnaire en question s'appelle Guy Konopnicki, et qu'il a été pendant longtemps, comme secrétaire de l'UEC, un des tenants de l'hystérie anti-gauchiste.

Konopnicki a adhéré au PCF il y a une quinzaine d'années. Dans les années 1970, il a joué un rôle important dans la construction de l'UNEF-Renouveau, «syndicat» essentiellement destiné à permettre au PCF de refaire le terrain perdu en 1968 dans le milieu étudiant.

Il n'est donc pas un de ces militants qui auraient toujours entretenu des contradictions avec la direction du PCF avant de franchir le pas de la démission. En 1968, il était responsable à Nanterre avec son compère Zarka, aujourd'hui député. Les arguments qu'il avance et la description qu'il fait de la situation à l'intérieur du PCF sont d'un intérêt certain. Pour Konopnicki, «les nouvelles générations de militants admettent mal les mœurs de la vieille maison» et il cite pêle-mêle

des phénomènes comme la drogue ou le refus du travail, qui seraient des pratiques courantes aujourd'hui parmi certains membres du PCF. Il témoigne aussi du fait qu'un véritable débat, autour des thèmes d'Althusser et d'Einsteinstein par exemple, n'existe pas, ou peu. A la place, il y a un phénomène général de «bras-le-bol» auquel la direction ne parvient pas à faire face. Il précise : «En bas, on attend toujours que la discussion s'engage autour de l'analyse des élections de mars ! Cette fois, l'anathème n'est pas passé. L'humour tranquille de la base répond aux ébranchements de la direction (...). Certes, le PC n'est pas devenu une marmite explosive : il existe toujours des militants sincères, mais «suivistes». Ils perdent seulement leur autorité (...). On ne respecte

plus les dirigeants comme autrefois et il n'est pas rare de voir un membre du Comité central pris à partie dans une assemblée de section. Le système de référence traverse lui-même une crise sérieuse : le grand frère soviétique est particulièrement mal aimé, il sert de repoussoir». Enfin pour Konopnicki, «l'affrontement avec les ténors intellectuels est conjoncturel (...). Le problème majeur est tramé dans le fonctionnement même du PCF : l'avenir de celui-ci pourrait bien dépendre de sa capacité à s'écouter lui-même.»

Cette nouvelle démission, qui intervient à un moment où Marchais jure ses grands dieux que ce genre de démarche n'existe pas, illustre une des multiples facettes de la contestation au sein du PCF. A l'opposition structurée des «courants» einsteinien ou althusserien, viennent s'ajouter des critiques plus diffuses, mais tout aussi réelles, des militants de base. Parfois, ces critiques sont le fait d'éléments ouvriers qui entrent en contradiction avec la direction sur la base de leurs luttes. Ce fut le cas lors des grèves du printemps dernier à Cléon par

exemple. Mais il arrive aussi que les critiques se portent sur d'autres terrains que l'orientation politique.

C'est le cas pour Guy Konopnicki. Il est représentatif de toute une génération de militants du Parti révisionniste ; issus de la petite bourgeoisie, ils ont adhéré au PCF quand celui-ci n'avait déjà plus rien de communiste. Ils se sont opposés, parfois violemment, aux révolutionnaires. Mais aujourd'hui, ils sont particulièrement sensibles à la crise idéologique de la société bourgeoise et cela les amène à rentrer en contradiction avec le projet même du PCF, qui se veut le ferme garant de l'idéologie bourgeoise.

Au-delà de l'appréciation qu'on peut porter sur ces contestataires, l'élément essentiel est qu'ils fournissent une preuve supplémentaire des difficultés dans lesquelles se meut la direction du PCF. Une nouvelle preuve nous est fournie de la multitude des interrogations qui existent à la base, et même dans l'appareil du PCF. A nous d'y répondre.

Nicolas DUVALLOIS

Le budget 1979 au Parlement

LES RECETTES DE L'ETAT : 482 MILLIARDS DE FRANCS

L'Assemblée nationale a commencé depuis mercredi la discussion du projet de loi des finances pour 1979. Pendant plusieurs semaines, les députés vont examiner les différents postes de recettes et de dépenses, pour voter finalement ce qui deviendra la loi de finance. Tout budget étant par définition soumis aux aléas de la conjoncture, les députés examineront en octobre 1979 le «projet de loi de finances rectificative» qui éternise les «dérappages» survenus dans l'année écoulée.

Chaque député a reçu il y a quelques jours un gros livre bleu de 300 pages, annexé au procès verbal de la réunion du 2 octobre : c'est le projet de loi. Trois grands chapitres à l'intérieur : un exposé des motifs, une série de tableaux chiffrés, et enfin le projet de loi proprement dit. Il ne reste plus aux députés qu'à discuter point par point, tableau par tableau, les différents budgets proposés. Chaque ministre défendra son budget, et chacun de ces budgets particuliers sera présenté auparavant par un rapporteur

de la commission des finances. Jusqu'à vendredi, les députés discutent des recettes. Celles-ci s'élèvent selon les prévisions à un total de quelque 482 milliards de francs, nouveaux bien sûr. En 1978, les recettes sont de 418 milliards, et elles étaient en 1977 de 373 milliards. L'augmentation est donc considérable en deux ans.

Parmi les principales sources de revenus pour l'Etat, l'impôt sur le revenu. Celui-ci devrait rapporter à l'Etat 24 milliards de plus qu'en 1977.

Ces données, notamment celles concernant l'impôt sur le revenu, sont calculées en fonction de prévisions globales : ainsi le gouvernement table-t-il sur une augmentation de 12 % des revenus imposables de 1977 à 1978, et de 16,9 % des bénéfices imposables des sociétés dans la même période.

Le chiffre de 482 milliards de recettes en 1979 tient également compte des différents prélèvements sur les recettes de l'Etat qui interviennent normalement : ainsi l'Etat français versera 33 mil-



Barre fier de lui et de son plan. Il n'y a pourtant pas de quoi !

liards aux collectivités locales et 14 milliards au profit des communautés économiques européennes. Signalons que si l'Etat versera en 1978, 3,73 milliards à la Sécurité sociale, il a prévu de ne rien verser en 1979.

C'est donc autour de ces chiffres que les députés vont s'empailler jusqu'à

vendredi. En fait, le caractère très spécialisé des comptes fait qu'ils ne donneront guère l'occasion de discussions. Ce n'est que la semaine prochaine, avec la discussion des dépenses par ministre que le véritable débat s'engagera. Sans pour cela qu'on puisse s'attendre à de réelles modifications du projet gouvernemental.

● Le RPR criera moins fort

A la fin du comité central du RPR, Chirac a fait savoir que le RPR allait marquer une certaine trêve dans ses attaques contre le gouvernement, du moins pour le moment. Dans la *Lettre de la Nation* de ce mercredi, Charpy se voit chargé de la tâche délicate d'expliquer la position précise du RPR. Voici quelques bribes de sa casuistique : «Contrairement à ce que beaucoup pensent, le choix ne se limite pas à l'alternative : stratégie de compromis ou stratégie de rupture. Il y a une troisième voie que Jacques Chirac a ouverte hier (...) : la stratégie de la vérité. Elle est plus qu'une stratégie : elle est un devoir. (...) Et tant pis si elle dérange «les clans et les partis», voire le gouvernement». Et d'ajouter : «Cette stratégie décevra sans doute les amateurs de coups et d'astuces. Mais comme l'avait dit — à peu près — le général De Gaulle, il y a toujours intérêt à prendre le chemin des hauteurs : il n'est pas encombré». Ça plane pour lui.

● Congrès du RPR

C'est le 12 novembre que se tiendra à Paris le congrès du RPR consacré à la définition de sa plate-forme européenne. C'est un congrès suivant, au début de 1979, qui décidera de la tactique électorale du RPR.

● Amabilités PCF - PS

Marchais a vivement critiqué les propos de Mitterrand qui parlait de «créer une situation contraignante» pour le PCF. Il a notamment fait allusion à la «longue carrière politique» de Mitterrand, qui, a-t-il dit, a participé «à des gouvernements ayant recours à la contrainte à l'égard du Parti communiste français». Marchais s'est vigoureusement défendu, pour sa part, d'avoir «aucune prétention hégémonique à l'égard de quiconque».

Dans le même cadre, Livio Mascarello, membre du secrétariat confédéral de la CGT, a violemment critiqué la brochure du PS «néo-stalinisme aux couleurs de la France ou union de la gauche» écrivant notamment : «Puisqu'on parle d'indépendance, permettez-moi de relever le silence absolu sur les responsabilités assumées par le Parti socialiste dans la scission syndicale de décembre 1947 (...) Combien furent exclus du Parti (socialiste) pour avoir refusé de suivre ses directives, enjoignant aux socialistes de quitter la CGT pour aller à FO ?»

● Nouvelle formule pour l'Humanité

A la fin de ce mois, *L'Humanité* sortira sa nouvelle formule, réalisée en offset et en photocomposition. A cette occasion, *L'Humanité* publiera un quatre pages de présentation publicitaire. Ce quatre pages signale notamment que les recettes publicitaires de *L'Humanité* progressent en moyenne de 20 % chaque année. On y lit également : «L'Humanité est un journal qui n'hésite pas à valoriser ses annonceurs parce que la publicité est une réalité informative (sic !) et parce que les lecteurs souhaitent et ont le droit de trouver dans leur journal l'information publicitaire dont ils ont besoin». C'est un point de vue.

● Virage

Robert Fabre a voté le plan acier du gouvernement (alors que l'ensemble des députés de gauche votait contre). Quelques députés de droite ont affecté de faire des réserves au plan gouvernemental : Masson, RPR (Moselle) a voté contre, cependant qu'on relevait l'abstention de six députés UDF : Ginoux (Hauts-de-Seine), Voilquin (Vosges), Coulais, Rossinot et René Haby (tous trois députés de Meurthe-et-Moselle).

téléphonez
au
quotidien
636 73 76



Lycée Paul Eluard (Saint-Denis)

«ON NE COMPTE QUE SUR NOUS-MEMES»

Occupé depuis dix jours par les lycéens en grève, le lycée Paul Eluard a su conserver la mobilisation du début du mouvement, par son organisation qui renforce la détermination des lycéens engagés dans la «bataille contre les mesures Beullac».

Comme dans de nombreux établissements, le lycée Paul Eluard, est démuné pour cette rentrée scolaire, qui a décidément bien du mal à se faire. A Eluard elle n'a pas encore eu lieu. Les professeurs, les lycéens portaient dès les premiers jours en grève pour obtenir satisfaction à leurs revendications, pour l'essentiel des postes de profs non pourvus. Pour répondre au silence méprisant du ministère et du rectorat, les lycéens décident du durcissement de leur action, en passant à l'occupation de nuit et de jour de leur établissement. Celle-ci est effective depuis maintenant dix jours. Le

proviseur est contraint de rejoindre ses appartements. Les élèves détiennent le standard qui leur permet d'être en contact constant avec les lycées alentour qui sont aussi engagés dans la bataille contre les mesures Beullac. Les profs, les parents d'élèves soutiennent activement la lutte des lycéens et participent également à l'occupation de nuit.

Le Comité de grève, composé de délégués élus, organise la lutte par l'intermédiaire de diverses commissions : information, mobilisation... L'assemblée générale quotidienne et matinale, retient les ac-

tions du jour, ou à venir, parmi les propositions qui lui sont faites. «Il ne faut pas laisser les gars innocués dans la journée» explique un membre du comité de grève. «Sinon ils s'embêtent et retournent chez eux, et ne sont plus mobilisés». Ce pourrait, alors être la fin de l'action sur le bahut. Pour y remédier, le comité a proposé de nombreux débats sur des thèmes variés : le racisme, l'immigration, les femmes, la lutte dans les lycées, le mouvement lycéen depuis dix ans... Les animateurs de ces débats sont des lycéens qui se proposent lorsque les sujets sont annoncés dans les AG. D'autre part des lycéens sont chargés d'assurer la surveillance et la protection de l'établissement ; la nuit des rondes sont effectuées pour déjouer toute inter-

vention importune de groupes indésirables, comme cela a pu se produire dans d'autres établissements de la région. «On reçoit régulièrement des coups de téléphone de menaces» explique un lycéen.

Mardi soir avait lieu une assemblée générale des parents d'élèves, point noir dans l'unité qui s'était jusqu'ici manifestée. La Fédération Cornec a remis en cause les méthodes d'action employées par les lycéens, notamment l'occupation. Cependant des parents continuent de soutenir les élèves. Autre point noir, les profs montrent quelques signes de faiblesse, certains ont repris les cours. «Mais, nous les élèves, on continue et on prépare activement la journée du 13, on ne compte

que sur nous-mêmes pour aboutir». Même s'ils reconnaissent que le mouvement actuel, ne semble devoir aller au-delà de cette date.

En attendant d'autres actions se préparent. Les lycéens de Paul Eluard doivent aller dans les ANPE pour trouver des profs au chômage qui seraient prêts à leur dispenser des cours. Et pour que la situation des lycéens éclate au grand jour, ils proposent de tenir ces cours dans des gares ou autres lieux publics. Des collectes sont effectuées pour aider les profs à continuer. D'autres actions sont également prévues, dont l'une, est une émission, depuis le lycée occupé, de radio libre. Jeudi, dans l'après-midi, les collectifs de Radio 93 et Ra-

ENCART

Mercredi à 14 heures avait lieu, place de la Nation à Paris une manifestation des CET-LEP. Quelques trois cents lycéens porteurs de nombreuses banderoles s'y sont retrouvés.

Radio 95 doivent mettre à la disposition des lycéens en lutte d'Eluard leur matériel, pour que ceux-ci expliquent leurs revendications, et peut-être d'autres choses...

A Eluard, le moral est bon, la mobilisation est restée constante depuis le début de la lutte, et toutes les nuits de 100 à 150 lycéens restent sur place.

Pierre CHÂTEL

Face au développement du phénomène des «radios libres», le parti de Marchais a pris un certain retard par rapport au PS. Tous deux étaient au départ hostiles à cette atteinte au monopole d'Etat de la radio diffusion, mais la social démocratie a rapidement su faire preuve de plus de souplesse ; au point que depuis quelque temps, elle n'est pas sans influence dans un regroupement comme l'Association pour la Libération des Ondes (ALO). Il y a là sans doute une première explication à l'intention affichée par la municipalité PCF de Montreuil en Seine St Denis, de mettre sur pied une radio locale. Par ailleurs, en proclamant comme elle le fait, son intention de donner, sans restriction envers aucun courant de pensée, la parole aux Montreuillois, il ne fait pas de doute que le parti de Marchais entend se recomposer un nouveau visage. Cette initiative se situe en effet dans un département dans lequel les pertes de voix ont été souvent extrêmement importantes lors des dernières législatives.

Le PCF lui-même, entre autres explications à ce phénomène ne cache pas que cela s'explique en partie par sa mise en pratique de la démocratie dans ses municipalités. Alors que des militants du PCF se plaignent à haute voix du «parti municipalité» on comprend le souci d'un homme comme Dufriche, le maire de Montreuil de susciter (ou de donner l'impression qu'il cherche à le faire) un moyen d'expression réellement démocratique.

D'où, sans doute, ces multiples proclamations émanant de la municipalité selon lesquelles Radio Montreuil, ne sera pas une radio municipale mais une radio locale «indépendante de la municipalité» !

C'est en juin dernier que la municipalité de Montreuil faisait connaître son intention de susciter une radio locale. J.-P. Brard, premier adjoint au maire, s'exprimait en ces termes : «Radio-Montreuil ne sera ni l'expression d'un courant, ni celle du conseil municipal. Nous souhaitons qu'elle soit ouverte à tous, y compris à ceux que le mode de scrutin écarte du conseil municipal.»

Pour mettre sur pied cette nouvelle radio, la municipalité confiait à trois professionnels de l'audio-visuel le soin de définir plus précisément le projet. Deux d'entre eux, Lolita Chérel et Marcel Trillat ne cachent nullement leur appartenance au PCF.

«UNE RADIO INDÉPENDANTE DE LA MUNICIPALITÉ»

Tandis que dès le mois d'août, la ville se couvrait d'affiches, annonçant l'intention de la municipalité et l'indépendance de ce projet par rapport à elle-même... les trois «professionnels de l'audio-visuel» élaboraient une plate-forme proposant une orientation pour la future radio.

Le texte issu de cette réflexion insiste sur les garanties d'indépendance par rapport à la muni-

cipalité dont se sont entourés ses auteurs : «Nous insistons, écrivent-ils, sur la distinction fondamentale entre une radio municipale qui serait l'organe de la municipalité et l'expression de la tendance politique dominante — une radio locale où toute la population doit pouvoir s'exprimer sans contrainte ni restriction, où le pluralisme sera appliqué à la lettre, faisant place à l'expression de tous les groupes, de tous les individus, sans aucune exclusive.» Le projet insiste : «Cette radio doit être celle de tous, elle doit échapper à tout monopole d'idée, à l'emprise de tout pouvoir : Etat, municipalité, groupe de pression, intérêts privés.»

Une autre garantie est fournie par ce texte quant à la place qui sera réservée à la mairie : «La municipalité qui a le droit et le devoir de rendre compte de son activité, d'expliquer la signification de ses choix devant la population qui l'a élue, pourrait disposer pour cela d'un créneau régulier (par exemple une demi-heure par semaine) dont elle aurait l'entière maîtrise. Pour le reste, le contenu et la forme des programmes seraient placés sous la responsabilité des animateurs de la radio, nommés et contrôlés — exclusivement — par le con-

Radio Montreuil

UNE RADIO INDÉPENDANTE DE LA MUNICIPALITÉ ?

seil d'administration et aidés par un comité des programmes.»

Le texte précise que, dans un premier temps, il est envisageable d'émettre une à trois heures par jour.

Ces grandes lignes étant affirmées, il est utile d'examiner le fonctionnement envisagé notamment au niveau de son Conseil d'administration. Le projet indique : «Cette radio sera indépendante et gérée par un conseil d'administration quadripartite : les élus locaux (le conseil municipal, NDLR) ; les représentants des services publics (TDF, FR 3, Radio France) ; les usagers (Associations et usagers non regroupés dans des associations) ; les représentants du personnel de cette radio.»

Au cours des discussions que nous avons eues avec les animateurs actuels du projet, ils nous ont assuré qu'il était hors de question que des associations qui se proclament représentatives monopolisent la place réservée aux usagers dans le conseil d'administration.

Précisant que, selon eux, les usagers devraient représenter jusqu'à 45 % des voix, ils affirmaient : «Il n'est pas question que tel ou tel représentant d'association vienne à l'Assemblée générale d'élection du conseil d'administration en disant «je représente 2 000 personnes.»

Une réelle indépendance politique pose également la question d'une réelle indépendance financière.

Depuis juin, les animateurs disposaient d'un crédit de 10

millions de centimes voté par le conseil municipal pour faire face aux charges salariales, et aux frais d'études juridiques, etc.

A ce sujet, le texte d'orientation précise : «Pour que cette radio soit fondée dans les meilleures conditions et avec les garanties d'indépendance, pour que son budget — au départ presque entièrement constitué de fonds municipaux — ne puisse pas, d'une année sur l'autre — et pour quelque raison que ce soit — être remis en cause, nous nous demandons s'il ne faudrait

pas lui trouver un autre statut que celui d'association subventionnée par la municipalité».

Pour l'essentiel, on le voit, le projet semble fournir des garanties. Pourtant, quand on examine pourquoi Radio Montreuil tarde tant à émettre, plus d'un, y compris chez les animateurs actuels du projet, se pose des questions sur le degré d'indépendance de cette radio par rapport à la municipalité.

Demain : «Sœur Anne ne vois-tu rien venir ?»



L'affaire du transistor piégé rejugée à Reims DE LA LEGITIME DEFENSE PREMEDIATEE A LA «JUSTICE AUTOMATIQUE»

● Le procès du transistor piégé de M. Legras est rejugé le 12 octobre à Reims. Lionel Legras, garagiste dans l'Aube, s'était fait cambrioler sa résidence secondaire douze fois.
Excédé par les preuves répétées d'amour des voleurs pour son bien, Lionel Legras confectionne un transistor bourré d'explosif et affiche sur sa porte «n'entrez pas, danger de mort!» mais blasés par les «chiens méchants» et autres épouvantails plus inoffensifs que dissuasifs, deux bûcherons viendront eux aussi visiter «Texas City». Le transistor explose. Le premier est tué sur le coup. Le second perdra un œil : la charge était trop forte...

Pénalement, le propriétaire est coupable. Quelles que soient ses intentions, son acte a provoqué mort d'homme et la légitime défense ne peut absolument pas être invoquée puisque Legras, s'il était atteint dans sa propriété, ne l'était absolument pas dans sa personne. Le voleur rescapé ayant porté plainte contre Legras accusé d'avoir voulu «donner la mort», Legras se retrouvait donc le 25 avril 1978 au box des accusés, à Troyes. Le procureur réclame d'abord contre le cambrioleur, Rousseau, une «peine exemplaire» pour avoir «troublé l'ordre public». Contre Legras, son réquisitoire sera plus nuancé. Tout en demandant une «peine de principe pour décourager les citoyens de rendre eux-mêmes leur justice», il tient à souligner qu'à son avis, la plainte déposée par Rousseau est «choquante, voire indécente». Il exclut de fait la préméditation en comparant les préparatifs meurtriers de Legras à «un

homme qui ouvrirait son volet et le ferait tomber dans la cour en tuant sa concierge.»

LE CAS RÊVÉ !

Au procès de Troyes, on entend déjà parler de Romerio, président de «Légitime défense». Il est entendu comme témoin et ne voit dans la bombe de Legras qu'un acte de «légitime défense passive»...

A l'occasion du procès, cette association et une certaine presse ont lancé une campagne sans précédent pour faire valoir leurs thèses. Exaltant l'instinct de conservation, au nom duquel certains réclament le droit pour les policiers de tirer sans être inquiétés, aux propriétaires de tuer pour défendre leurs biens, aux cafetiers d'avoir une arme de chasse prête sous le comptoir ! Le moment est particulièrement bien choisi, il faut le reconnaître. Le cas semble simple : un homme excédé par des vols successifs fait

justice lui-même et se fait poursuivre par son voleur ! C'est du moins la présentation qui est faite d'une affaire qui est sur le fond plus complexe et peut-être lourde de conséquences du point de vue de la jurisprudence. Car au fond le cas du garagiste de Troyes n'a aucune importance pour tous les ardents partisans d'une par trop légitime défense. Legras est surtout le prétexte, l'outil, la base idéale de propagande pour faire avancer plus vite une campagne politico-judiciaire aux objectifs autrement plus ambitieux et inquiétants : pour une plus grande sévérité dans la répression, pour le droit aux «bavures», pour une justice que d'aucuns appellent déjà la «justice automatique»...

Dans une déclaration faite à la même époque, François Romerio développait du reste ses positions de fond. En matière de justice : pour lui, il faut «rendre à la population la confiance qu'elle portait à la police et à la magistrature avant que ces corps n'aient été pénétrés par quelques éléments douteux dont il faudra bien les débarrasser». En matière de vol : «Permettre la légitime défense signifie que chacun étant maître chez soi, il faut l'autoriser à sophistication son domicile afin que ceux qui s'y introduisent en gardent un souvenir cuisant». «Légitime

défense» annonce qu'elle veut prendre part à la campagne pour les élections au Parlement européen, «afin que des mesures efficaces y soient prises contre le banditisme international, notamment en facilitant au maximum le droit d'extradition.»

UN ENJEU QUI DÉPASSE L'AFFAIRE LEGRAS

Après l'affaire de Leroy, le pâtissier de Florange, libéré rapidement après l'assassinat du jeune cambrioleur, après le premier meeting à Nancy de l'association «Légitime défense», le procès qui s'ouvre le 12 octobre à Reims est une marche de plus que les adeptes d'une justice plus sévère espèrent bien franchir en direction de leurs objectifs politiques. D'une manière ou d'une autre, le verdict de Reims fera date. Si les jurés de Reims donnent raison à Legras, les poseurs de pièges ou d'engins à visée meurtrière — en dehors d'une menace sur leurs personnes — se trouveront renforcés dans leurs convictions. N'en conclueront-ils pas un peu vite que la «justice automatique» est maintenant sortie de leur placard à rêves et qu'ils peuvent enfin l'accrocher au mur épais de leur angoisse ? A deux pas de leur carabine...

Pierre PUJOL

● Radios amnistiées en appel

Deux radios libres, Radio Rockett et Radio 93, et une liée à Bleustein-Blanchet, Génération 2 000, comparaissent ensemble devant la cour d'appel de Paris. La cour d'appel devait examiner les suites à donner aux procès précédents, après les interventions policières du mois d'avril, qui les avaient contraintes au silence, momentanément pour certaines puisque Radio Rockett et Radio 93 ont tout de même ré-émis. Bien que les radios libres aient demandé le report de l'appel, la cour se prononçait pour l'amnistie des trois radios, conformément à la loi votée en juillet. Le matériel saisi devra donc leur être restitué, Radio 93 retrouve ainsi le matériel complet d'une station radio. Pourtant ses animateurs ne sont pas satisfaits ; pour eux être amnistiés signifierait que l'article L. 39 qui régissait théoriquement alors le monopole de la radio diffusion était effectivement applicable. En fait cet article de loi n'en est pas un, mais seulement un article du code des postes et télécommunications, comme le stipulaient alors les avocats des radios incriminées. Le gouvernement le reconnaissait lui-même implicitement en faisant voter au mois de juin un article additif à la loi de 1974 sur la radiodiffusion et la télévision. Aussi, ce que réclament les animateurs de Radio 93, c'est l'acquiescement et un jugement sur le fond. Ce dernier devrait être fait le 23 janvier prochain.

● Lycée en grève à Rennes et Saint-Brieuc

Mardi, le lycée Rabelais de Saint-Brieuc se mettait en grève avec occupation, pour exiger que la totalité des cours soit assurée (il manque 7 professeurs), et que les effectifs des classes soient allégés. Enseignants et lycéens participent à ce mouvement.

A Rennes, les professeurs du lycée Bréquigny et de la Poterie étaient en grève pour les mêmes raisons, avec le soutien des parents d'élèves.

Corr.

témoignages

● «Visite médicale obligatoire pour l'entrée à la maternelle convocation jeudi 17 h 30»

A l'heure dite, nous nous présentons au centre de vaccination. Une trentaine d'enfants attendent déjà avec leur mère que le médecin daigne arriver.

Vingt minutes plus tard, la visite commence. 4 enfants passent dans le cabinet. 5 minutes après ils sont sortis par une autre porte et une autre fournée passe.

Je trouve ce défilé drôlement rapide ! Quand nous passons enfin, je comprends tout !

Le médecin, assis sur sa chaise, saisit les certificats de vaccination vérifie qu'il n'en manque pas, puis empoigne la petite fille en larmes qui est devant nous, pose son stéthoscope sur sa poitrine, 3 secondes, la retourne, encore 3 secondes sur le dos, ébouriffe quelque peu ses cheveux pour voir si elle n'a pas de poux. Puis il signe la sacro-sainte autorisation d'entrée à la maternelle et...

Au suivant ! Je suis stupéfaite ! L'enfant a été examinée toute habillée ; les bruits du cœur devaient être à peine perceptibles, surtout que la petite se débattait en criant.

Quel dépistage peut opérer un médecin dans de telles conditions ?

Mais ma stupeur se transforme vite en colère. Le «docteur» a lu sur le certificat que la vaccination anti-variolique était contre-indiquée pour mon fils.

Je commence à expliquer que... mais la seule chose qui l'intéresse, c'est le nom du bougre d'abruti qui a signé cette bêtise. Il en déchiffre le nom en le massacrant, bien entendu, et fait une moue méprisante en constatant que le certificat a été fait par un médecin homéopathe.

Le motif (allergie), qu'il justifie ou non la contre-indication, il s'en balance complètement !

Il a déjà tranché.

Mais il ne me reste qu'à sortir car l'assistant à déjà ouvert la porte pour faire entrer une nouvelle fournée ; le pseudo-médecin me crie alors : «Pour les piqûres de moustiques, il y sera allergique toute sa vie !»

Le gamin n'en revient pas. Je lui avais patiemment expliqué qu'on allait voir le médecin, mais... il attend toujours. Il n'a pas cru à la mascarade !...

Dominique

Le plan d'action de Barcelone n'est toujours pas appliqué

La pollution de la Méditerranée reste alarmante

La pollution de la Méditerranée est désormais bien connue. Parfois spectaculaire, comme les boues rouges de la Montedison, plus souvent insidieuse, telle la pollution bactériologique, elle menace à long terme de détruire complètement une faune et une flore qui n'ont pas des possibilités illimitées de régénération, sans parler des risques graves courus par les populations riveraines. On se souvient de l'épidémie de choléra qui, il y a quelques années, se déclencha à Naples, après la consommation de fruits de mer pollués.

De temps à autre, des

réunions des pays riverains se penchent sur la question. Des mesures sont préconisées : en février 1975, à Barcelone, un plan d'action a été adopté. Mais pas appliqué. La conférence interparlementaire des pays côtiers sur la lutte contre la pollution de la Méditerranée, réunie les 9 et 10 octobre à Athènes, vient d'en faire à nouveau le constat. Après avoir conclu que «la situation de la Méditerranée reste alarmante», elle n'a pu qu'«encourager» les parlements et les gouvernements concernés à mettre en œuvre le plan de Barcelone.

Soisson prépare les jeux

L'athlète doit être rentable...

Dans le même temps où il réduit de trois à deux heures les horaires du sport scolaire et universitaire (ASSU), Jean-Pierre Soisson, ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs s'inquiète des résultats de la France aux futurs Jeux Olympiques de 1980 à Lake Placid (Jeux d'hiver) et à Moscou.

C'est devenu une habitude gouvernementale : à deux ans des Jeux, des «mesures d'urgence» sont prises pour former les athlètes de haut niveau censés rapporter le maximum de médailles. Deux ans, c'est bien court et les résultats viennent régulièrement confirmer le côté illusoire de ces décisions prises en toute hâte : aide financière et sociale aux athlètes, mission spéciale de préparation olympique, consultation de personnalités au passé prestigieux, tel est le contenu de cha-

cun de ces plans d'urgence improvisés. Celui de Soisson y ressemble comme à un frère.

Une différence cependant, et de taille : les sportifs, liés par un contrat individuel avec l'État et les Fédérations sportives, vont désormais être payés «au rendement». Pour «que la France ne soit pas ridicule», Soisson devient une sorte de super-contremaître supervisant la progression des performances des athlètes : «Le contrat prévoit explicitement une progression ; si l'athlète ne la respecte pas ou ne s'astreint pas aux règles qui lui sont fixées, il pourra être mis fin à l'engagement de l'État à son égard.» Autrement dit, une contre-performance, une absence de l'entraînement et hop, le licenciement ! A quand la pointeuse à l'entrée des stades ?

C.A.

THIONVILLE METROPOLE DU CHOMAGE



«La métropole du fer est devenue la métropole du chômage», c'est ce qu'ont voulu montrer les travailleurs de Soloci et de Megural en modifiant la physionomie du monument dressé à l'entrée de Thionville, tout près d'Usinor, qui avec ses trois poutrelles dressées vers le ciel était censé symboliser cette métropole du fer, avec ce que cela signifiait alors dans le discours officiel : plein emploi, prospérité, bien-être...

A mi-hauteur du monument, les ouvriers de Soloci ont fixé des plaques d'inox sur lesquelles est indiqué : «Travailleurs oui ! chômeurs non ! Thionville métropole du chômage ; nous voulons vivre et travailler en Lorraine».

Toute la matinée, ils sont restés sur la place et ont fait connaître leur lutte.

Samedi aura lieu le deuxième temps : l'inauguration du monument et le baptême de la place : «place de la lutte pour l'emploi». Par dérision, toutes les personnalités de la région ont été invitées par un carton. Mais surtout,

sont invités par la CFDT, les métallurgistes du secteur en butte aux problèmes d'emploi : Sotracomet qui débrayait hier contre la menace de 15 licenciements ; CNM, Gerlath... et bien sûr, les sidérurgistes.

«Nous voulons faire des manifestations qui laissent des traces» dit un responsable de la métallurgie CFDT. «Nous voulons aussi montrer qu'il y a un problème global de l'emploi et que la crise du système capitaliste est utilisée à la fois pour faire passer les licenciements et pour faire pression sur les autres revendications. Ainsi, nous voulons montrer que c'est seulement par la lutte que nous pouvons obtenir des résultats. Alors qu'il y a eu un débat au parlement sur la sidérurgie, c'est le vrai débat qui a lieu ici avec les travailleurs qui luttent et qui manifestent. Notre action doit aussi donner des idées à tous ceux qui sont concernés par le chômage. Il faut prendre conscience de l'ampleur de la lutte à mener face à la gravité du problème posé pour tous les travailleurs».

Corr. Thionville

FOYERS SONACOTRA

● Merlebach

Comme elle l'avait promis, la municipalité PS qui gère le foyer a fait procéder à une coupure de l'électricité. Devant la mobilisation immédiate des résidents, organisant une manifestation devant le foyer et promettant une riposte de grande ampleur, la préfecture a fait rétablir le courant dès le soir (mardi dernier).

● Metz

La Cour d'appel de Metz a rejeté le 11 octobre l'appel présenté par les neuf résidents de Metz menacés d'expulsion depuis le 15 août.

Cela ne fait que confirmer la volonté de la Sonacotra et de Stoléro de porter de nouveaux coups à la lutte, et en particulier d'essayer de la briser en Lorraine.

Les résidents se mobilisent pour empêcher toute expulsion du foyer. Une grande manifestation est envisagée pour le 28 octobre.

Dès samedi, les résidents des foyers proches de Thionville participeront à la manifestation organisée par la CFDT dans cette ville, autour des usines en lutte pour l'emploi. Ils y feront connaître leur lutte en même temps qu'ils concrétiseront aussi l'amitié de la classe ouvrière, Français et Immigrés contre le chômage et la répression.

Corres. Thionville

● A l'évidence, la mobilisation, la volonté de lutte ne se démentent pas dans les postes : au centre de tri de Paris Brune, la grève déclenchée dans la nuit de mardi à mercredi, pour les effectifs, a été reconduite jeudi matin. A Créteil, suite à la grève de la semaine dernière, les sanctions pleuvent : les postiers ont déposé un nouveau préavis de grève pour la semaine prochaine. Au Mans, le mouvement illimité, soutenu par l'ensemble des sections syndicales du centre de tri, se poursuit. «Pas question d'arrêter avant la satisfaction des revendications», affirment les grévistes. Jeudi ce sont les agents du centre régional d'information des télécommunications de Massy (dans l'Essonne) qui arrêtaient le travail pour 24 heures.

Mais dans ces mouvements, des postiers, de plus en plus nombreux s'interrogent : pourquoi les mouvements se développent-ils de manière dispersée ? Que font donc depuis une semaine les directions syndicales ? La seule perspective, pour «unir» les mouvements en cours est annoncée pour... le 25 octobre, sous forme d'une semaine d'action, soit dans 12 jours.

Parler d'une initiative de coordination en la matière est d'ailleurs à l'opposé de la réalité : les directions syndicales de postiers ont décidé d'appeler à trois journées d'actions de 24 heures pas

moins, les unes après les autres, pour chacune des trois principales catégories de postiers ! Les services financiers des postes, le 24 octobre : les agents et préposés des bureaux gares et des centres de tri le 25 ; les téléphonistes et centres de renseignement, le 26 octobre.

Cette tactique, les postiers de plus en plus nombreux, la rejettent ; ils n'en veulent plus ; et ils le font savoir : à Nantes, lors de la journée de lutte de mercredi, par ailleurs massivement suivie, nombre de grévistes, éccourés, le disaient : «Les grèves de 24 heures, ça suffit !». Mais si nombreux sont les postiers à vouloir une lutte unie, massive, seul moyen d'arracher des acquis significatifs en matière d'effectifs, nombreux sont ceux qui dans le même temps, refusent de partir sans assurance préalable, sans savoir ou ils vont précisément : cette exigence est particulièrement nette (voir nos articles) à Créteil ou les postiers tirent le bilan de la grève pour la réintégration de Llamas, et à Nantes encore une fois, où les grévistes n'ont pas oublié la longue grève de 1974, terminée sur un échec. Partir dans une longue lutte, oui, mais avec dès le départ, des perspectives concrètes d'action, une structuration solide du mouvement. Ce débat, assurément va s'amplifier dans les jours à venir.

R.F.



COMMENT ETENDRE LA LUTTE

Des questions en débat

Après une première victoire pour les postiers des centres de tri de Pontoise et de Créteil, une nouvelle série de centres vient de partir en lutte, pour des problèmes identiques : le manque d'effectifs. Mercredi, Paris Brune en était à son troisième jour de grève. Au Mans, dans la Loire Atlantique et le Loir et Cher, les postiers sont aussi à l'offensive. De toute évidence, il y a partout, dans les PTT, un mécontentement prêt à éclater.

Dans cette situation de luttes encore isolées, les postiers se posent très largement cette question : comment enfin marquer des points, et pas chacun dans son coin, comment étendre et renforcer la lutte. Au niveau des directions syndicales, on met volontiers en avant le fait, bien réel d'ailleurs, que la direction procède centre par centre, depuis plusieurs années, qu'elle ne démantèle pas tout d'un coup. C'est vrai que la grève de 74 n'a pas marqué que les postiers, et que la direction a appris à cette occasion qu'il valait

mieux ne pas s'affronter à eux tous ensemble.

Parmi les autres obstacles, le poids d'un grand nombre d'échecs revendicatifs, ou de grèves de solidarité, un certain dégoût des journées d'action multiples auxquelles les postiers ont été appelés.

On ne peut pourtant s'arrêter là, puisque visiblement, aujourd'hui, dans toute une série de centres, les postiers sont passés à l'action, et avec un pourcentage de grévistes inégalé depuis longtemps. Autre preuve de la combativité qui existe partout, la direction a reculé, sur Pontoise et Créteil. Elle craignait de toute évidence que le mouvement fasse tâche d'huile.

Et c'est dans cette situation que les deux fédérations CGT et CFDT des postes annoncent, quinze jours à l'avance, une semaine d'action nationale dans les postes : «Avec un temps fort le 25 octobre. Comme ça, ceux qui avaient en tête de partir en grève sur leur centre pour-

ront se dire qu'on peut attendre un peu, puisqu'il y a cette journée d'action du 25», entend-on dire à Brune, où plus d'un postier dit que concrètement, ça leur donne moins de chance d'être rejoints par d'autres centres tout de suite.

Manceuvre pour désamorcer la combativité des postiers, c'est ainsi qu'on peut juger ce mot d'ordre national, qui ne tombe pas du ciel. La question les directions syndicales, de leur rôle dans l'extension et la coordination du mouvement, n'est donc pas simple. Les postiers ont eu l'expérience, lors de la lutte récente sur les vacataires, de ce qu'étaient une «coordination» et une «extension» prises en mains par les directions syndicales. A ce moment, les directions syndicales avaient effectivement appelé à l'extension de la grève, avaient organisé des «coordinations». Mais en se gardant bien de transformer en perspectives d'ensemble les propositions des grévistes. Face à cette inertie, il manquait

une force de proposition suffisante, capable de faire avancer la lutte. Et aujourd'hui, après la défaite de la gauche, les postiers se méfient encore plus de ce genre de situation.

Alors, ce qui se discute, c'est de se donner les moyens de créer sur le terrain un important rapport de forces, sur des revendications auxquelles les postiers tiennent, qu'ils veulent vraiment voir aboutir très vite. Sur la question des effectifs, qui fait l'unanimité, il y a plusieurs façons de voir les choses : «Se battre pour les effectifs, c'est bien beau ! Mais il ne suffit pas de dire qu'on veut une augmentation des effectifs. C'est une façon de noyer le poisson. Il faut arriver partout à savoir précisément combien il manque de personnel, et mobiliser les gars là-dessus. Ce n'est qu'un exemple». Ce que recherchent aujourd'hui les postiers, c'est donc bien les moyens de diriger leurs luttes, par un rapport de forces, sur le terrain.

Monique CHÉLAN

DEBATS CHEZ LES POSTIERS EN LUTTE

CENTRE DE TRI DU MANS

Grève illimitée «Ras le bol des sous effectifs»

Les choses bougent au centre de tri du Mans (Sarthe). Depuis mardi soir, à 10 heures les postiers de l'équipe de nuit, sont partis en grève totale et illimitée. Dans la journée de mercredi, à chaque prise de service (matin et soir), la grève a été également massivement suivie. Le mouvement de lutte, qui est parti spontanément est soutenu par les trois organisations syndicales CGT, CFDT et FO. Les revendications formulées par les grévistes du centre sont diverses mais ont, pour l'essentiel, un point commun : elles exigent une augmentation substantielle des effectifs.

Les sous-effectifs se traduisent quotidiennement pour les postiers, par une aggravation des conditions de travail qui devient intolérable : «Ras le bol de ne pas obtenir les congés et repos dûs» s'exclament les postiers dans un tract inter-syndical, élaboré dans la nuit de mardi à mercredi.

Il s'agit entre autres des «repos compensateurs» que l'administration doit aux postiers, lorsqu'ils travaillent — et cela arrive souvent — le dimanche. Vu le nombre insuffisant de postiers, ces repos sont sans cesse repoussés, bloqués. Ce problème se multiplie actuellement dans les postes, notamment, on l'a vu, dans la région parisienne.

Les postiers du Mans ont également assez de ce qu'ils qualifient des «services baladeurs» et du système des «bouche-trous». Il s'agit des mutations quotidiennes qui leur sont imposées d'un secteur à un autre (du tri au transbordement par exemple) afin de masquer les problèmes d'effectifs et de parer au plus pressé. Encore une fois, les postiers de nombreux centres de tri se voient de plus en plus imposer ce système. (On se souvient que les postiers de Créteil étaient partis en grève il y a quelques jours sur ce problème). «Ras-le-bol du non rempla-

cement des agents malades, ras-le-bol des brigades permanentes» de la part des petits chefs chargés d'imposer l'augmentation de la charge de travail : voilà ce que disent également les grévistes du centre de tri du Mans. Le mouvement actuel, selon un postier militant CFDT, est appelé à durer, sa cause — l'aggravation des conditions de travail — remonte à loin : «Le mouvement est peut-être parti d'un certain ras-le-bol mais c'était en l'air depuis longtemps dans la tête des gars. On ne peut plus supporter les cadences infernales, ni de travailler toujours plus, avec toujours plus de boulot.»

«L'action est déposée» dit le tract inter-syndical. «Il faut la continuer jusqu'à satisfaction. Pas question de s'arrêter en chemin. L'administration fait assez traîner les choses. A elle de donner des effectifs suffisants, pour assurer un travail normal. A partir de là, le personnel actuellement en action, jugera.» Le problème des effectifs, posé par les postiers du centre de tri du Mans, concerne d'ailleurs plus généralement l'ensemble des travailleurs des postes du département : c'est sur ce thème que le 15 septembre ils étaient partis en grève à l'appel de la CGT, de la CFDT et FO.

● Loir et Cher : grève de 24 heures bien suivie

Les syndicats de postiers CGT, CFDT et FO du Loir et Cher ont appelé les travailleurs des postes (et exclusivement eux, non compris les télécoms) à une grève de 24 heures, mercredi. Les revendications déposées par les organisations syndicales : l'augmentation des effectifs et l'amélioration de la sécurité. La grève à laquelle participaient postiers du centre de tri de Blois, facteurs, etc., a été bien suivie. Selon un responsable de l'UL CFDT de Blois, une grève se prépare également dans le secteur des télécommunications, pour le mois de novembre.

LOIRE ATLANTIQUE

Mouvement largement suivi

Nombreuses interrogations sur la tactique des directions syndicales

Les organisations syndicales de postiers de la Loire Atlantique appelaient l'ensemble des travailleurs des postes de ce département à se mettre en grève mercredi. L'objectif essentiel de ce mouvement : l'augmentation des effectifs.

Sur l'ensemble, le mouvement a été suivi à 60-70 %, ce qui est important. Les postiers du service général ont massivement arrêté le travail : on comptait dans ce secteur 80 % de grévistes en moyenne. Il faut dire que les postiers du service général subissent particulièrement les conséquences du manque d'effectifs : chacun d'eux fait le travail de trois !

Au service «acheminement», également en grève, la direction des postes, pour pallier au manque criant de personnel, vient de décider de bloquer les congés des postiers, envisageant de les reporter sur l'année prochaine ! Il s'agit là, ne nous y trompons pas, d'une première étape vers la remise en cause du principe des congés annuels.

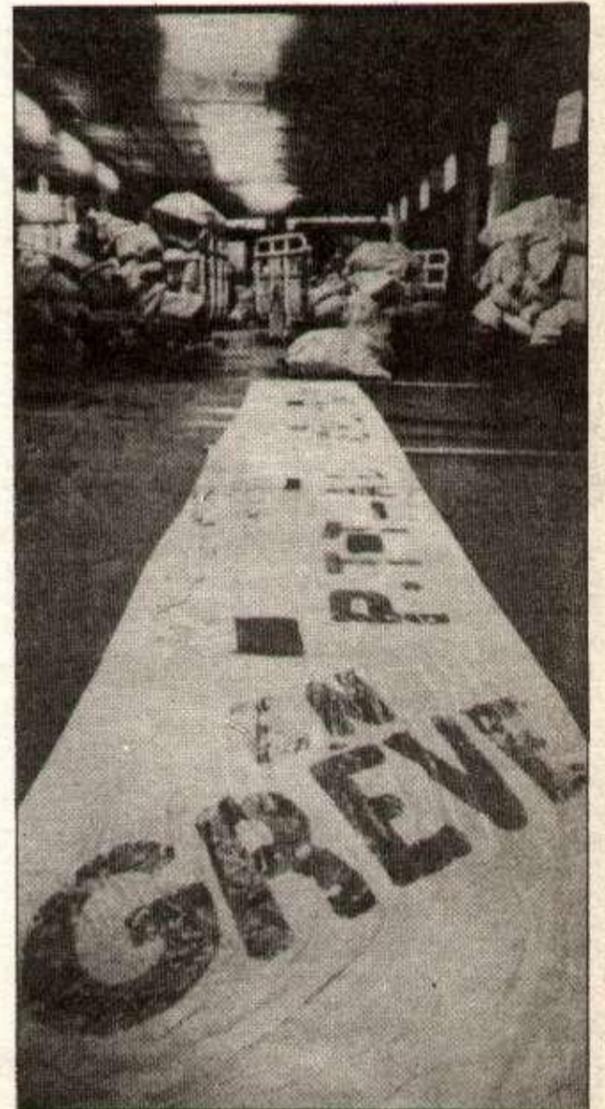
Au centre de tri de Nantes, le mouvement de grève a largement été suivi : entre 60 et 70 %.

Il reste qu'au cours de cette journée, notamment à l'«acheminement» et au secteur «conduite», de nombreuses questions ont été posées par les grévistes.

Un certain nombre, en ayant déjà fait l'expérience, posait la question : la grève de 24 heures n'est pas un moyen très adéquat pour arracher les revendications, que ce soit sur les problèmes des salaires bien sûr (perte de 10 000 F sans rien gagner !) mais aussi sur les effectifs. Un certain nombre de postiers le disaient mercredi : il faut un mouvement plus dur, plus prolongé, et nous sommes prêts à y participer. Mais, tirant le bilan de la longue lutte de 1974, une autre exigence apparaissait : il n'est pas possible de partir n'importe comment, sans savoir où l'on va. Il faut discuter avant des formes concrètes qu'une telle grève peut prendre ! Il faut discuter de la prise en main dès le départ des problèmes financiers (collectes, etc.). Bref, il faut des perspectives concrètes de lutte.

Pour l'instant, les directions syndicales ne semblent pas décidées à répondre à cette aspiration.

Jeudi, Boulin, ministre du Travail, se rendait à Nantes. Alors que les sections syndicales de nombreuses entreprises du secteur privé appelaient à la grève à cette occasion, les postiers, rentrés au travail le matin même (!) étaient appelés à participer simplement à la manifestation inter-syndicale qui devait se tenir dans la journée.



PARIS BRUNE

Toutes les brigades dans la grève

De nouveau, les banderoles syndicales ont été placardées sur les grilles d'entrée, au Centre de tri de Paris Brune. Depuis lundi soir, la grève s'est étendue à toutes les brigades (équipes) avec une très forte majorité de postiers dans l'action. Lundi soir, c'est les gars du transbordement de la brigade D, qui se mettaient en grève à 100 % : ils refusaient le nouveau tableau de travail mis en place par la direction, dès qu'ils en avaient connaissance. De 57 positions de travail en juin dernier, on passait à 35 ! Dans l'après-midi, des postiers de la brigade D avaient refusé un changement de travail pendant le service, la direction voulant les faire passer au déversement. Aussitôt, la direction faisait tomber les sanctions : 8 PV. Mardi matin, le même problème se reposait avec la brigade suivante : 4 PV ! Au centre de tous les mécontentements, le manque d'effectifs, et la volonté de la direction de rogner au maximum là-dessus. «Depuis la construction des Centres de Tri Automatisés (CTA) de banlieue, et le passage d'une partie du trafic par ces CTA, de 1 700 que nous étions, nous sommes maintenant 900. Ce n'est pas assez pour faire face. La direction estime que nous

sommes trop, elle a supprimé les «prolongations». Les départs, les gars au service militaire ne sont pas remplacés. Et le trafic ne diminue pas, au contraire».

C'est ainsi que le transbordement est parti seul, dès lundi soir.

Mardi, les brigades suivantes se mettaient en grève à leur tour. A chaque prise de service, une AG réunit les postiers. Selon les brigades, le pourcentage atteint de 60 à 80 % des grévistes. Ce qui est beaucoup, en comparaison des mouvements précédents.

Mercredi, la CGT et la CFDT se mettaient enfin d'accord sur le chiffre précis des effectifs qu'elles demandent : 150 «préposés», 80 «service général» et 10 «mécanisation». L'après-midi, les trois syndicats étaient reçus par la direction, qui a dit non à toutes les revendications. Comme d'habitude, elle répond qu'elle va examiner... qu'elle ne peut décider elle-même, que le ministre des Postes... que celui des Finances... Bref, les revendications restent telles quelles : des effectifs suffisants, le refus de la réorganisation du transbordement et des salles de tri, le respect des positions de travail, la fin des diminutions de pauses et le retrait des sanctions.

● Créteil : nouveau préavis de grève déposé pour la semaine prochaine

Au centre de tri de Créteil, un nouveau préavis de grève a été déposé pour la semaine prochaine par les sections syndicales. La semaine dernière, les postiers du centre, obtenaient par la lutte, la création de 45 emplois nouveaux. Depuis, les sanctions pleuvent. Trois PV ont encore été infligés à des postiers dans la nuit de mercredi à jeudi !

FOYER SONACOTRA DE RICHEMONT

«JUGEZ VOUS-MÊMES»

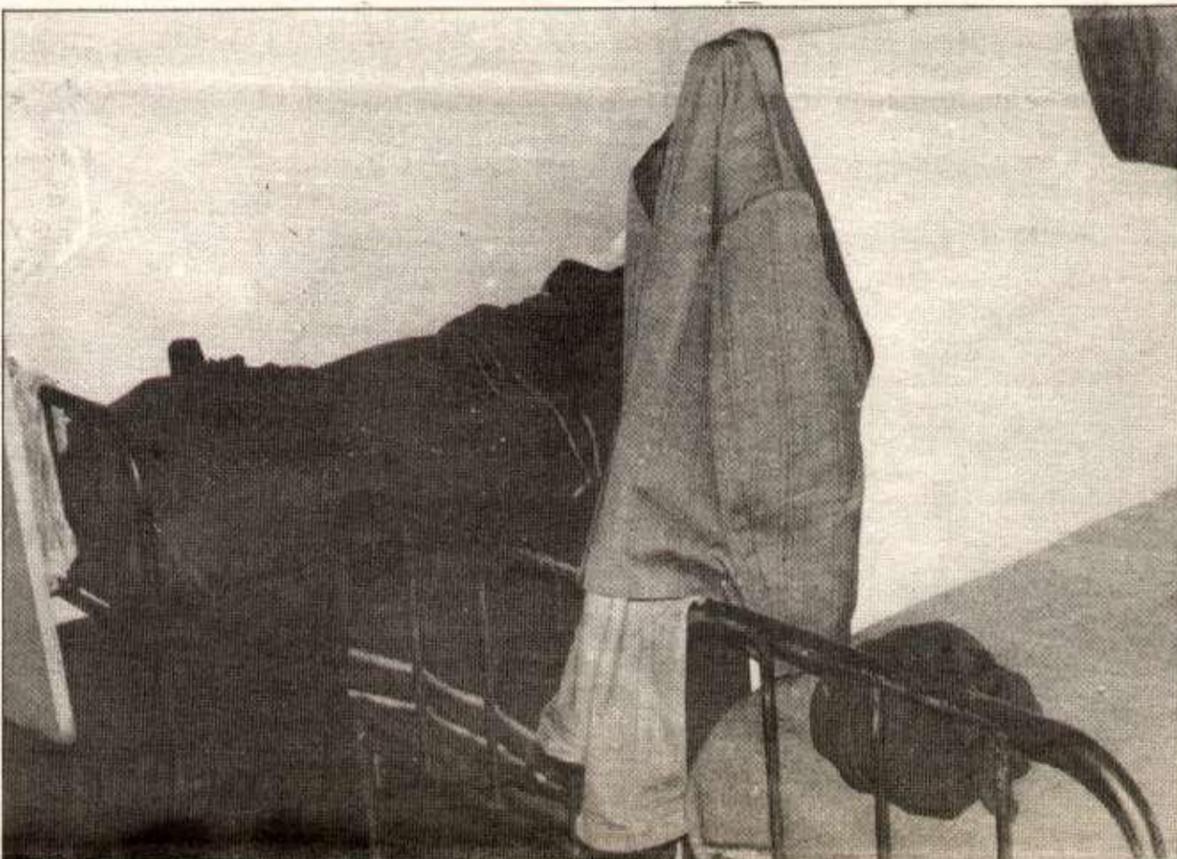
Après ceux de la région parisienne, les résidents des foyers Sonacotra de Lorraine sont en grève des loyers depuis cet été. Récemment, la direction de la Sonacotra tentait de contester le bien-fondé de l'action des résidents, en présentant les foyers comme autant de paradis. Avec deux délégués du foyer Richemont dans la banlieue thionvilloise, notre reporter a fait le point sur les conditions réelles dans lesquelles ils sont hébergés et sur les conditions dans lesquelles ils ont engagé la lutte.

Le foyer appartient à l'AFMO, c'est une société concurrente de la Sonacotra ; elle possède plusieurs foyers en Moselle. Au 4^e étage, tout prend l'eau : la cuisine, les chambres, le couloir. Quand il pleut, on est obligé de se protéger à l'aide d'un plastique. Je suis dans ce foyer depuis qu'il a été construit en 1957. Au début, on avait de l'eau chaude, maintenant il n'y en a que le samedi et le dimanche. Depuis que le foyer a ouvert, on a les mêmes couvertures, les mêmes matelas, les mêmes lits. Le gérant changeait les draps tous les 45 jours ; maintenant, il les change tous les 20 jours car on l'a menacé de manifester. En janvier dernier, avant de déclencher la grève, on a demandé au gérant que le foyer soit amélioré. On n'avait pas encore de comité de résidents. Il nous a seulement répondu : «Le foyer sera démoli ou racheté par la Sonacotra.»

De l'eau jusqu'au matelas

«Le 14 juillet, une canalisation d'eau a cassé et comme le regard d'égoût était bouché, il y a eu une inondation. Ainsi, au bâtiment D on a passé quatre jours dans l'eau. Quand ils ont commencé à réparer, il y avait de l'eau jusqu'au matelas. Un autre exemple : lorsqu'on ouvre la porte des toilettes, le courant d'air ouvre «automatiquement» le frigidaire. Un jour, on va demander à nos amis français de venir visiter le foyer pour qu'ils jugent eux-mêmes. Avant la grève, on payait 248,85 francs par lit ! On est quatre par chambre de 7 m². La cuisine ne fait pas plus de 4 m² pour huit résidents et pour le même nombre, elle ne compte pas plus de deux réchauds à gaz. Pour les huit, on a une seule douche, un seul WC. Tu comprends pourquoi on fait grève ? Le foyer de Florange avait commencé la grève des loyers deux jours avant nous mais on ne le savait pas encore. On le savait seulement pour Metz et Thionville.»

AU DELA DU SUPPORTABLE...

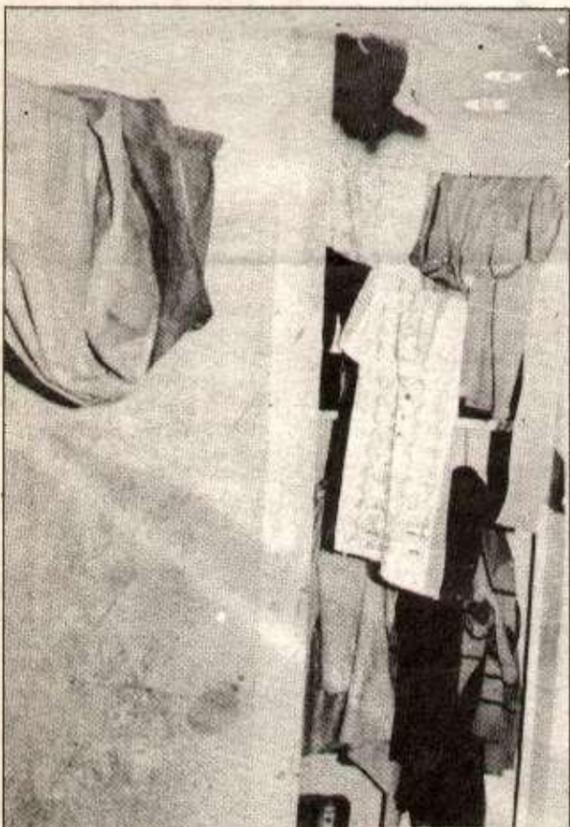


Vue des lits dans une chambre

...ON NE SUPPORTE PLUS !

Dans un cagibi pourri d'humidité et plein de rats des couvertures de 21 ans d'âge attendent un nouveau résident.

Une douche aux murs complètement dégradés. De l'eau chaude deux jours par semaine...



Quatre réchauds à gaz pour huit résidents ; le soir en rentrant du travail il faut attendre son tour.



«En juin, suite à une assemblée générale des locataires on a formé un comité de résidents. C'est à partir du 1^{er} juillet qu'on a déclenché la grève. On est resté sans rien faire d'autre jusqu'au 1^{er} septembre. Ce jour-là, le directeur de l'AFMO est venu à 7 heures du matin. Après que tous les résidents soient partis au travail, il a retiré tous les fusibles et toutes les bouteilles de butane. Le soir en rentrant, quand on a vu ça, on est allé voir le maire de Richemont parce que le foyer est sur sa commune. Il est socialiste. Il nous a dit : «je sais que le foyer est sale, mais l'AFMO ne veut pas entendre parler des résidents.» On s'est aussi plaint de ce que le gérant élève des poules et des canards dans la cour. Ça sent tellement mauvais qu'on ne peut pas ouvrir les fenêtres.»

Manifestation de 19 à 23 heures

«Le soir du 1^{er} septembre, on a appelé les résidents des foyers AFMO, les résidents Sonacotra et nos amis français à manifester avec nous à Uckange. Notre foyer n'est pas dans cette commune, mais le centre est plus proche et surtout il y a beaucoup de monde. On a commencé à manifester à 19 heures et à 21 heures on a commencé à barrer le carrefour. Il pleuvait, mais on

voulait continuer jusqu'à ce que l'on nous donne raison. Le maire est venu s'informer. Il a invité 5 résidents à venir à la mairie pour discuter. Pendant ce temps la manifestation continuait. On lui a expliqué qu'on nous avait coupé le gaz et l'électricité depuis le matin. Le maire a dit qu'il allait demander au pompiers de remettre le courant. C'est ce qu'ils ont fait vers 23 heures.»

«VOUS ÊTES DES REFUGIÉS»

«Le lendemain de la manifestation, le grand directeur de l'AFMO est revenu vers 18 heures, avec le maire.

Il est arrivé en pleine assemblée des résidents. Il nous a dit : «Vous êtes des réfugiés ; vous avez de bonnes places, vous êtes au paradis dans ces foyers». Les résidents lui ont répondu : «Nous ne sommes pas des réfugiés, nous sommes des travailleurs comme les Français. Nous voulons bien payer notre place mais jusqu'à maintenant l'entretien des foyers est trop mauvais». Il a répondu : «Je vous donne jusqu'au 4 septembre si vous ne payez pas d'ici là, j'abandonne le foyer.»

OUVERTURE DES NEGOCIATIONS ISRAELO-EGYPTIENNES A WASHINGTON

● Jeudi s'ouvraient les négociations entre Israël et l'Égypte à Washington, dans le cadre des accords de Camp David. Après le refus jordanien d'entériner la partie de l'accord qui le concernait, portant sur Gaza et la Cisjordanie, la négociation se réduit à la mise en œuvre de l'accord sur la paix entre l'Égypte et Israël.

Les points d'achoppement que constituaient les colonies israéliennes du saillant de Raffah et la restitution des bases installées par Israël dans le Sinaï ont été levés par le vote du parlement israélien acceptant les accords, doublé d'une aide américaine pour la réinstallation des colons dans le Negev, ainsi que par l'engagement américain de rééquiper deux bases aériennes pour l'armée de l'air israélienne.

LES POINTS DE LA NEGOCIATION

La discussion devrait porter en principe sur les modalités du retrait israélien dans une période rapprochée au delà d'une ligne El Arich Charm el Cheikh, ainsi que sur la mise au point d'un calendrier pour le retrait total dans un délai de trois ans. Un autre point de discussion devrait porter sur les modalités de restitution des zones colonisées par Israël. Enfin la détermination des emplacements de surveillance et pour le stationnement des troupes de l'ONU devrait

également occuper toute une partie de la négociation. En outre devraient être réglées les modalités d'accès de la part des deux pays au canal de Suez, ainsi que l'octroi aux pêcheurs israéliens d'un droit de prise au large du Sinaï.

Outre les marchandages sur ces questions, le problème de la Cisjordanie fera encore l'objet de discussions.

Du côté israélien, il a été clairement indiqué que la colonisation en Cisjordanie ne saurait être remise en cause «il est inconcevable», clamait encore Dayan le 9 octobre à l'ONU, «que les Juifs ne puissent pas continuer de s'installer en Judée et en Samarie». Du côté israélien le gel de la colonisation dans les territoires occupés autres que le Sinaï ne saurait dépasser trois mois, tandis que l'Égypte considère — et avec elle les USA — qu'elle doit être suspendue pour 5 ans, aux termes des accords de Camp David. Trois mois, c'est le délai imparti pour la signature d'un accord avec l'Égypte : Israël attend que la

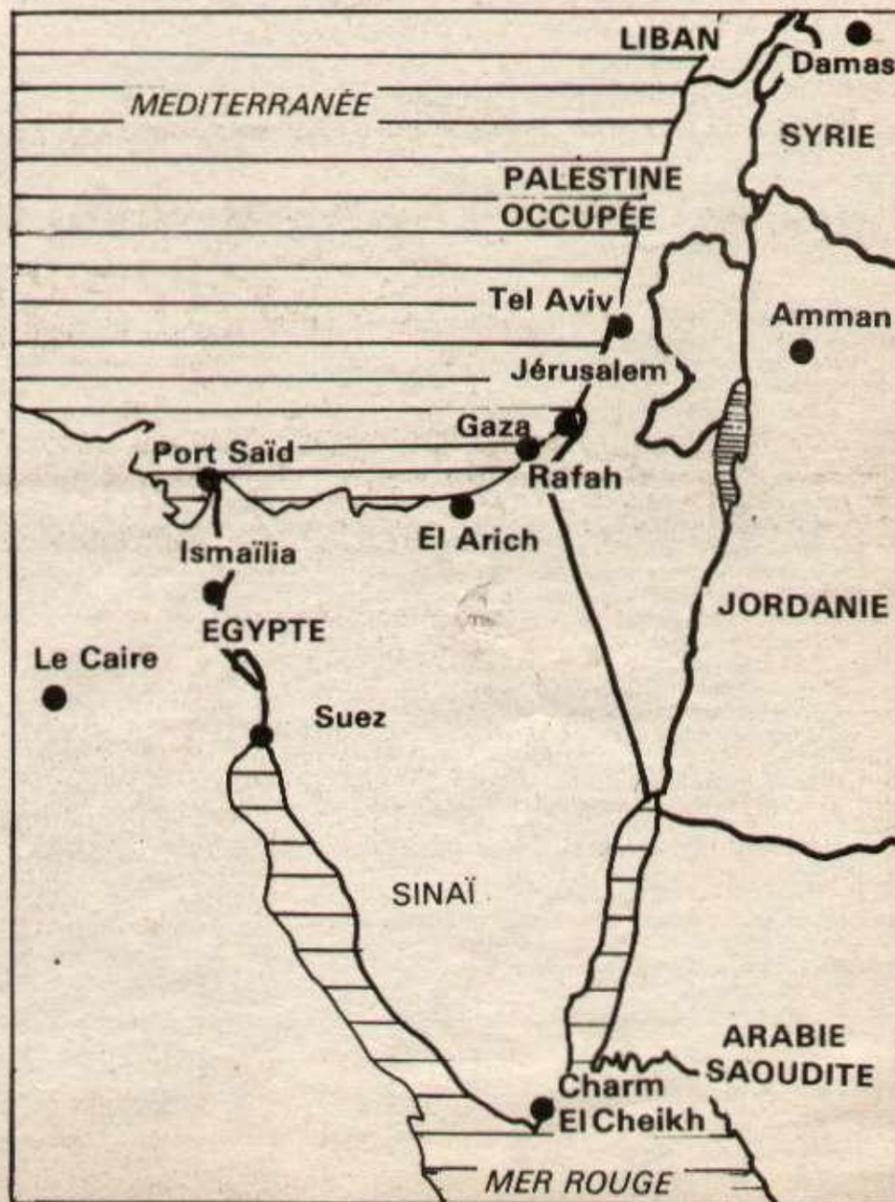
conclusion d'un traité de paix séparée lui laisse les mains libres pour accélérer la colonisation dans le reste des territoires occupés.

LES GLISEMENTS DE SADATE

Pour l'Égypte au contraire la négociation devait à l'origine constituer une phase d'un refus de Hussein de suivre cette voie, Sadate affirmait bien haut qu'il négocierait au nom des Arabes. Aujourd'hui Sadate entonne une autre chanson «Au nom du peuple égyptien j'ai fait mon devoir en ce qui concerne la question palestinienne et le Golan. Pour les détails, ils (les Palestiniens et les Syriens) devront aller discuter eux-mêmes, j'aurais aimé le faire pour eux mais leur ingratitude et leur grossièreté ont passé les limites».

Tout en investissant, Sadate annonce tout simplement qu'il renonce à défendre le caractère arabe des territoires occupés. Même glissement sur la question de la souveraineté : alors qu'avant Camp David il se faisait fort de défendre la souveraineté arabe sur les territoires occupés en 67, à Washington il aura pour principe «à l'exception de la souveraineté et du territoire de l'Égypte tout pourra être négocié et faire l'objet d'une entente». Ces glissements dans les positions égyptiennes paraissent une reconnaissance de la paix séparée dont Sadate a toujours répété qu'il ne voulait pas.

Le dernier point, mais non le moindre est la participation pleine et entière des Etats-Unis à la négociation, dont ils règlent les détails en fonction de leurs intérêts. A coup de dollars ils cherchent à lever les difficultés avancées par Israël. Plus profondément, ils envisagent de mettre sur pied un plan Marshall pour Israël et l'Égypte, et en encourageant le développement des relations économiques entre les deux Etats, cherchent au-delà du règlement israélo-égyptien à constituer une assise durable aux accords de Camp David, à leur présence dans la région, à la garantie de l'existence de l'Etat d'Israël, malgré l'opposition quasi unanime des pays arabes.



«Il est inconcevable que les juifs ne puissent pas continuer à s'installer en Judée et en Samarie» criait Dayan à la tribune de l'ONU. Sadate peut toujours essayer de présenter ses reculs comme des acquis.

L'OPEP aux pays industrialisés :

«Nous réduirons nos livraisons de brut si vous n'achetez pas nos produits raffinés»

Au cours d'un séminaire sur l'industrialisation, les responsables de l'OPEP ont pris des positions qui pourraient être d'une grande portée. Le ministre du pétrole du Koweït, président du séminaire, a fondé son rapport sur cette idée : d'une part, les pays industrialisés limitent les possibilités d'industrialisation par les coûts élevés qu'ils imposent aux transferts de technologie ; d'autre part, «l'accès des produits finis sur les marchés des pays industrialisés est un autre obstacle au développement des industries en aval. Il n'y a pas seulement des quotas, mais également des droits de douane tels qu'ils réduisent tout bénéfice sur les produits raffinés, voire transforment une situation de profit en position de perte. Ces attitudes et cette situation ne peuvent être tolérées pacifiquement par l'OPEP. Il se

peut que dans peu de temps, la levée de telles pratiques soit la condition pour que nous livrions du brut».

Le Commissaire à l'énergie de la CEE qui participait à la réunion déclarait qu'il n'était guère possible que la CEE absorbe une plus grande quantité de produits raffinés importés.

Le président du séminaire a répondu : «Les pays industrialisés doivent prendre conscience que nous ne pouvons continuer à payer un prix exorbitant pour les importations d'équipement et de savoir-faire. Il n'est pas équitable que nous devions acheter des équipements et des pièces détachées aux pays industrialisés, et importer leur maîtrise technique, seulement pour être privés du droit de vendre ces produits en retour sur leur marché.»

L'intérêt de cette prise de position est qu'elle paraît partagée dans l'organisation, puisque le secrétaire général de l'OPEP l'a également longuement développée. Bien plus, elle rejoint les revendications des pays africains qui, dans le cadre de la renégociation des accords de Lomé, exigent que les produits du Tiers-Monde puissent avoir accès sur le marché des pays industrialisés, même si cela signifie pour eux des restructurations. Cette coïncidence est loin d'être fortuite : les pays de l'OPEP sont sur ce point dans une situation similaire à celle que connaissent les pays africains, et elle peut fort bien déboucher sur une action plus coordonnée, puisque les pays du groupe des 77 ont créé en avril 1978 un regroupement des associations des pays producteurs de matières premières.

Les principaux points des deux accords

A - Accord sur «un cadre pour la paix au Proche Orient».

— Les habitants de la Cisjordanie et de la bande de Gaza recevront le droit à une pleine autonomie administrative pendant une période transitoire de cinq ans, mais le statut définitif de ces deux zones fera l'objet, durant la période transitoire, de négociations entre l'Égypte, Israël, la Jordanie (si elle se joint aux discussions) et les représentants palestiniens de ces régions (...)

— Israël s'engage à ne pas créer de nouvelles colonies de peuplement pendant les négociations menant à l'autogouvernement de ces deux régions.

b - Accord sur «un cadre pour la conclusion d'un traité de paix entre l'Égypte et Israël».

— Les deux pays s'engagent à signer un traité

de paix dans les trois mois. Le principal point de désaccord demeure est la condition égyptienne qu'Israël s'engage à évacuer ses colonies de peuplement dans le Sinaï, point sur lequel la Knesset devrait se prononcer dans les quinze jours.

— Israël rétablira la souveraineté égyptienne sur la totalité du Sinaï et effectuera (si elle se joint aux discussions) et les représentants palestiniens de ces régions (...)

— Le reste des troupes israéliennes sera retiré du Sinaï dans un délai de deux à trois ans suivant la signature du traité. Diverses zones de sécurité seront établies dans le Sinaï dont les bases aériennes seront placées sous supervision civile égyptienne.

LA CARTE D'ABONNÉ AMI DU QUOTIDIEN DU PEUPLE VOUS DONNE DROIT

A un abonnement a

- Front Rouge, revue politique et théorique du PCRml.
- Pékin information.
- La Chine en construction
- Réception du Manifeste pour le Socialisme.

et à un livre ou un disque au choix

PARMI LES LIVRES

LE TOME V DE MAO TSÉ TOUNG

ou

- La France de 68 (A. Delaie et A. Ragache)
- 500 affiches de mai 68
- Kuo Mo Jo : poèmes de 1921 à 1964 traduits par Michelle Loi
- Adieu camarades (Roger Pannequin)
- Argentine : Révolution et contre révolution (F. Gèze/A. Labrousse)
- Salaire aux pièces (Miklos Haratz)
- Ecoles rurales, quel avenir
- Nucléaire danger immédiat (CFDT) et électronucléaire danger (groupe de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire)

PARMI LES DISQUES

- L'homme qui regarde son pays de l'exil (Higinio Mena, chants argentins)
- Chants anti-nucléaires (Comité régional d'information et de lutte anti-nucléaire de Basse Normandie)
- Argentine Solidarité (COBAS)
- Poèmes chantés de Palestine, Syrie et Tunisie (Hedi Guella)
- Ils se meurent nos oiseaux (disque édité en soutien aux luttes des bretons frappés par la marée-noire).

Sur présentation de la carte «abonné ami» du Quotidien du Peuple

- Entrée gratuite dans les meetings et réunions du P.C.R. ml
- Réductions dans certaines librairies et cinémas dans les grandes villes.

LIBRAIRIES

Aix en Provence
Librairie quotidienne
5 rue Félix Gouet (10 %)

Besançon
Lib. Les sandales d'Empédocle
Place Victor Hugo
138 Grande Rue. (10 %)

Bourges
Lib. Nathanaël
4, cours Avaricum.

Brest
Lib. Graffiti (10 %)
Place Saint-Louis

Caen
La Licorne (10 %)
Rue Froide

Clermont-Ferrand
Lib. Jean Rome (10 %)
1 rue des Gras

Evreux
Lib. Dubois-Dehayes
rue Chartraine (5 %)

Grenoble
Le Livre ouvert
Cours Fontaine (10 %)

La Rochelle
Lib. La Genette (5 %)
Rue Rougemont

Le Mans
Lib. La Taupe
2 quai amiral Lalande (10 %)

Lille
Librairie populaire
40 rue de Guesdes

Lyon

Librairie populaire
226 rue Duguesclin (3^e)
(10 %)

Marseille
Librairie Lire (10 %)
Rue Sainte (1^{er})

Metz
Librairie Géronimo
Rue du Pont des Morts
(10 %)

Montluçon
Le Bouillon de culture
15 rue Barathon (10 %)

Nice
Le Temps des Cerises
50 bd de la Madeleine
(10 %)

Nantes
Librairie 71 (10 %)
50 bd de la Madeleine

Orléans
Les temps modernes
rue N. D. de Recouvrance
(5 %)

Quimper
Calligrammes
23 rue du Sallé (10 %)

Perpignan
Le Futur antérieur
22 rue Grande-la-Réal
(10 %)

Reims
Le Grand jeu
20 rue Colbert

CINÉMAS

Paris
Saint-Séverin
12 rue Saint Séverin (5^e)
Tarif étudiant : 10 F

La Clef
21 rue de la Clef (5^e).
Tarif étud.

Seine Cinéma
8 rue Frédéric Sauton (5^e)

Châtelet-Victoria
19 avenue Victoria 1^{er}

Lyon
Cinématographe
44 cours Suchet (2^e)
Tarif collect.
(5 tickets : 40 F).

Le Conut
32 rue Leynaud (1^{er})
(tarif. étud.)

Nom (en capitales).....

Prénom.....

Ville.....

Date :

Abonnement normal 350 F

Abonnement de soutien 600 F

... F

Mode de versement : - en une fois - en trois fois

Indiquez par une croix dans les cases vos différents choix.
Découpez et renvoyez au Quotidien du Peuple

BP 225 75924 Paris Cédex 19.

Crédit Lyonnais Agence ZU compte n° 7713 J.

Le prix de l'abonnement est de 350 F, qui peuvent être versés soit intégralement à la commande, soit en trois fois (200 F à la commande, puis 100 F et 50 F) échelonnés sur trois mois. Nos abonnés disposeront d'une carte «abonné-ami», qui leur donnera un certain nombre d'avantages, dont nous publions la liste ci-dessus.

INTERNATIONAL

Zimbabwe

Samora Machel au sujet des plans impérialistes concernant le Zimbabwe

● Dans un discours prononcé fin septembre, le président mozambicain Samora Machel fait une

intéressante analyse des plans impérialistes concernant le Zimbabwe. Nous en publions un extrait :

En analysant les projets successifs de solution interne de la question du Zimbabwe et la politique pour attirer les anciens dirigeants nationalistes, il est possible de comprendre les grands objectifs du plan plus récent dont Smith est le porte-parole.

En tentant de recruter N'komo, l'impérialisme vise, fondamentalement, à provoquer la fin de la lutte armée populaire, de vider la lutte de libération de son contenu véritable.

A cet effet, et coïncidant avec l'éventuelle liquidation politique de N'komo, il prétendrait créer la division du Front patriotique, lancer la confusion au sein du peuple et changer la définition correcte de l'ennemi (...).

L'impérialisme, avec la division du Front patriotique, prétend également isoler Robert Mugabe et le présenter devant l'opinion publique comme l'intransigent, le taciste, l'extrémiste, le rebelle.

En éliminant le Front patriotique, en entravant le processus de la lutte de libération, l'impérialisme américain garantirait les conditions pour préserver, pour l'essentiel, les structures politiques et économiques du capitalisme colonial.

Sur le plan international, l'impérialisme a pour objectif de fomenter des contradictions entre les pays de la «ligne de Front» et de lancer la confusion au sein de l'OUA, pour éliminer cet important instrument de la cause de libération en Afrique.

En tentant d'attirer N'ko-



Les combattants de la ZANU

mo, l'impérialisme veut faire apparaître la lutte de libération comme une guerre civile entre des fractions du mouvement de libération, en semant la confusion au sein de la communauté internationale et en démobilisant son soutien. Ainsi seraient créées les conditions pour proposer à l'ONU la fin des sanctions économiques.

La manœuvre pour attirer N'komo vise l'engagement direct de l'impérialisme dans la région. En démobilisant la communauté internationale, en plaçant au pouvoir un gouvernement fantoche et en créant un statut de guerre civile pour la lutte de libération, l'impérialisme créerait le prétexte pour intervenir militairement dans la zone et généraliser le conflit armé, selon la formule qu'il a déjà appliquée au Vietnam et en Corée, pour

ne citer que deux exemples.

Il y a deux facteurs déterminants pour l'intervention que l'impérialisme prépare en Afrique australe.

L'un, c'est l'importance économique et stratégique de la région. Ladite route du Cap et les grandes ressources minérales existantes commencent à être décisives pour la domination de secteurs vitaux au maintien de l'hégémonie impérialiste.

L'autre facteur est de manière prédominante culturel et est lié à la nature raciste de l'impérialisme. Le destin des colons rhodésiens et de leurs biens est un élément très important pour la stabilité intérieure en République Sud-Africaine, bastion des infiltrés de l'impérialisme en Afrique australe. Donc, il a besoin de garantir et de

sauvegarder les privilèges des colons blancs.

L'impérialisme utilise encore le régime raciste de Smith pour exécuter sa stratégie, parce que le Zimbabwe n'a pas encore produit un dirigeant néo-colonialiste ayant un prestige suffisant pour être accepté par le peuple du Zimbabwe et par le monde. C'est pour résoudre ce problème que l'impérialisme a tenté d'attirer Joshua N'komo. En refusant de discuter en l'absence de Robert Mugabe, N'komo a mis en échec l'opportunité de cette phase du plan.

L'objectif fondamental de l'intervention de l'impérialisme est de déstabiliser et d'entraver le processus de développement des pays progressistes de la zone, en empêchant qu'ils se libèrent de leur dépendance, de garantir la survie du système d'exploitation.

LES DEUX SUPERPUISSANCES CONTRE LE MOUVEMENT DE LIBÉRATION

● Devant la montée des protestations qui ont salué la visite de Smith aux Etats-Unis, Carter a finalement renoncé à recevoir le chef des racistes de Rhodésie.

En fait, ce serait une véritable négociation qui aurait commencé à Washington, les dirigeants américains discutant avec Smith des bases de leur nouveau plan de règlement. Le communiqué américain souligne que le département d'Etat préconise «une Constitution préservant les droits, tant de la minorité blanche que de la majorité noire.» Cette conception des droits de la minorité blanche rejoint les plans de Smith. Le Front patriotique, lui, s'engage à respecter les droits de tout citoyen loyal du futur Zimbabwe, sans critère de race ou privilège particulier.

A Salisbury, le fantoche

Muzorewa a choisi le moment de la visite de Smith aux USA pour annoncer à grand bruit une nouvelle série de mesures atténuant la ségrégation en Rhodésie. Il s'agit de mesures limitant l'apartheid en ce qui concerne l'éducation et les hôpitaux. Ces décisions sont contrecarrées par d'autres mesures qui permettraient aux colons de se réserver des écoles et des hôpitaux de première classe en payant. Ainsi, tout en supprimant sur le papier l'apartheid, le régime de Salisbury instaure une ségrégation par l'argent qui pourra permettre à quelques bourgeois noirs de partager les privilèges

des colons.

Ainsi les manœuvres impérialistes pour un règlement de la question du Zimbabwe se multiplient : nouveau plan anglo-américain, voyage de Smith, décision de la Zambie de rouvrir la frontière avec la Rhodésie. L'impérialisme profite des difficultés de la Zambie pour dégager ce pays de l'alliance des pays de la ligne de Front. Il s'agit aujourd'hui, pour Carter, de mettre sur pied une solution néo-coloniale en divisant le Front Patriotique. Il espère s'appuyer sur le gouvernement zambien auquel l'organisation de Nkomo, la ZAPU est très liée. En même temps, le social-impérialisme espère également diviser le Front Patriotique. C'est l'URSS, par l'intermédiaire

de Cuba qui arme et entraîne des forces de la ZAPU stationnées en Zambie. On peut aujourd'hui se demander si elle ne chercherait pas à utiliser ces forces pour une guerre civile contre la ZANU.

Aujourd'hui, les manœuvres des deux superpuissances tournent donc en même temps autour d'une solution visant à attirer à elles le dirigeant de la ZAPU, Nkomo pour diviser le Front Patriotique et isoler la ZANU. Chacune des deux superpuissances veut donc s'attaquer à la ZANU, authentique mouvement de libération qui est en train d'enraciner un pouvoir populaire dans les zones libérées du Zimbabwe.

PROGRAMME TÉLÉ

Jeudi 12 octobre

TF 1

19 h 15 - Une minute pour les femmes.
 19 h 20 - Actualités régionales.
 19 h 45 - L'inconnu de 19 h 45.
 20 h 00 - Journal.
 20 h 30 - Allégra. Film en cinq épisodes.
 21 h 30 - L'événement. Magazine d'actualités.
 22 h 30 - Ciné-première. Deux films : «F.I.S.T.» de N. Jewison et «les Oies sauvages» d'Andrew Mac Lagen.

23 h 00 - Journal et fin.

A 2

18 h 55 - Des chiffres, des lettres.
 19 h 20 - Actualités régionales.
 19 h 45 - Top club.
 20 h 00 - Journal.
 20 h 35 - De mémoire d'homme : Les suicidés de 1934. Émission de Pierre Bellemare. Le magistrat Prince, qui enquêtait sur la mort de Stavisky est retrouvé sur une voie de chemin de fer, écrasé.
 22 h 40 - Journal et fin.

FR 3

18 h 55 - Tribune libre : Fédération de l'Éducation Nationale.
 19 h 10 - Informations.
 19 h 20 - Actualités régionales.
 19 h 40 - Télévision régionale.
 19 h 55 - Il était une fois... l'homme.
 20 h 00 - Les jeux de vingt heures.
 20 h 30 - Le piège. Film de John Huston (1973). Film d'espionnage avec Paul Newman et Dominique Sanda.
 22 h 05 - Fin.

Vendredi 13 octobre

TF 1

19 h 15 - Une minute pour les femmes.
 19 h 20 - Actualités régionales.
 19 h 45 - L'inconnu de 19 h 45.
 20 h 00 - Journal.
 20 h 30 - Au théâtre ce soir : Ce soir à Samarcande.
 22 h 30 - A bout portant : Guy Béart.
 22 h 30 - A bout portant : Guy Béart.
 23 h 30 - Journal et fin.

A 2

20 h 30 - Médecins de nuit. Série en 6 épisodes.
 21 h 30 - Apostrophes. Pourquoi raconter sa vie ?
 22 h 55 - Ciné-club : cycle Ingmar Bergman : Le visage. Film suédois d'Ingmar Bergman (1958). Conte fantastique avec Max Von Sydow. A travers le duel de l'illusionniste et de l'homme de science, Bergman a repris une interrogation métaphysique : qu'y a-t-il derrière le masque de l'homme ? Quel est le sens de l'existence ?

FR 3

18 h 55 - Tribune libre. Combat solidariste.
 19 h 10 - Informations.
 19 h 20 - Actualités régionales.
 19 h 40 - Télévision régionale.
 19 h 55 - Il était une fois... l'homme.
 20 h 00 - Les jeux de vingt heures.
 20 h 30 - Le nouveau vendredi : Rhodésie no, Zimbabwe si. Enquête avec des interviews de Ian Smith, N'Komo, Muzorewa, André Young, etc.

INTERNATIONAL

IMPORTANTE ACTIVITE DIPLOMATIQUE AUTOUR DU SAHARA

Le président soudanais Noumeiry, actuel président de l'OUA, est en visite officielle à Madrid où il doit être reçu par Juan Carlos et Adolfo Suarez. L'un des points importants des entretiens sera la question du Sahara occidental : lors du 3^e congrès du Front Polisario, le conseiller de Suarez avait accepté l'invitation qui lui avait été faite d'y assister, ce qui constituait une reconnaissance de facto du Front, et pouvait paraître comme l'ébauche d'une remise en cause des accords de Madrid, qui avaient servi de fondement à l'invasion marocaine. Cette défection espagnole ôte tout fondement juridique à l'agression marocaine,

d'où l'importance des entretiens soudano-espagnols.

DEMARCHE MAURITANIENNE

«Notre politique est définie depuis le 2 juillet (date du renversement d'Ould Daddah). Nous espérons parvenir à une paix durable dans la région» a déclaré le secrétaire adjoint du comité militaire qui dirige la Mauritanie, alors qu'il venait de rencontrer à Nya-mey le président nigérien : il venait présenter au comité ad hoc, constitué au sein de l'OUA pour trouver une solution au conflit sahraoui, un dossier du gouvernement mauritanien.

NOUVEAU PARTI ROYAL AU MAROC

Le roi du Maroc a décidé de créer un nouveau parti, présidé par le Premier ministre, autour des députés «indépendants» qui ont conquis la majorité des sièges parlementaires lors des dernières élections. L'un des soucis majeurs de ce nouveau parti et du gouvernement est la détérioration de la position marocaine, de plus en plus isolée sur le plan international, et gravement touchée sur le plan économique. Le budget de guerre a absorbé 40 % du budget d'équipement et de fonctionnement, affirme le président de la Commission des Finances, réduisant du

même coup les ambitieux projets d'équipement, aujourd'hui tous abandonnés en dehors de ceux dont l'état d'avancement est important, créant un déficit budgétaire, aggravant le déficit commercial au point d'accroître le poids du service de la dette, au point qu'elle absorbe aujourd'hui 20 % des recettes d'exportation.

Enfin, lors du dernier congrès du parti travailliste anglais, une délégation du Front Polisario était invitée. Le congrès adoptait une résolution au terme de laquelle le Parti travailliste manifestait son soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui à l'intérieur des frontières héritées de la colonisation.

Algérie

La Suède vient de signer un accord aux termes duquel l'Algérie lui livrera pendant 20 ans une quantité annuelle de 1,7 milliard de mètres cube de gaz liquide.

Angola

L'Unita affirme qu'une importante opération militaire a été mise sur pied dans le centre de l'Angola par le gouvernement angolais appuyé par les Cubains, les conseillers soviétiques et des unités de «Katangais».

Chine-France

Une visite du Président Hua Kouo Feng a été annoncée pour le printemps prochain.

Chine-RFA

Un accord pour la coopération scientifique et technique a été signé par ces deux pays.

Japon-RFA

Schmidt est en visite au Japon. Selon ses adjoints il s'efforcera de lever les oppositions existant entre le Japon et les Etats-Unis.

Deux formules d'abonnement couplé :

Quotidien du Peuple et Humanité Rouge :

3 mois 150 F
 6 mois 300 F
 Incluant réception du Tome V
 des Oeuvres Choies de Mao Tsé-Toung

Front Rouge - Prolétariat

6 mois 50 F
 Soit deux numéros de Prolétariat et deux numéros de Front Rouge

imro: des travailleurs aux pieds nus

28^e épisode La lutte racontée par les travailleurs eux-mêmes

(Extraits)

Editions Fédérop

Les écoliers n'hésitèrent pas à signer de leur écriture malhabile des pétitions de soutien en notre faveur, non pas parce que nous aurions tenu de jeunes esprits afin d'amasser des signatures, mais bel et bien parce qu'ils savaient exactement les raisons pour lesquelles nous occupions l'usine : nous voulions du travail. Ainsi l'IMRO devint l'annexe de l'école primaire : peut-être la vraie école et celle dont ils se souviendront probablement.

Le soutien à l'IMRO s'étendait jusqu'aux camarades prêtres. Si nous avions pu occuper la Cathédrale de Rouen nous leur en sommes redevables, car sans leur participation, cette initiative n'aurait jamais pu avoir lieu, pour la bonne raison que c'est eux qui proposèrent cette action.

L'un des prêtres participait activement à toutes nos initiatives «dures», telles que l'occupation des locaux de «Paris-Normandie», le lancement des torchons à Amaury dans la Seine, etc... Après trois ans d'absence d'Europe, la première chose que fit l'un d'entre eux fut de se rendre à la «Rouennaise» immédiatement après être arrivé de Bogota. Ce soutien des prêtres se manifestait par un article dans une de leur publication, publication qui avant la fermeture était imprimée par nous. Cet article avait gêné la rédaction de l'hebdomadaire, plusieurs camarades en soutane répondirent par une lettre collective.

C'est probablement la conséquence de leur soutien qui nous fit aller, en plein réveillon de Noël fêté cette année-là à l'imprimerie, à la Cathédrale de Rouen pendant la messe de minuit, pour y distribuer «Ouest-Licenciement» le journal des camarades de Caen, le «Parisien-Libéré» — l'éditeur des travailleurs — et «Spécial-Licenciement», notre journal qui avait à cette occasion une superbe reproduction en quadrichromie pour laquelle d'ailleurs la Fédération du Livre

nous félicitera. C'est là que les camarades verront que la lutte des classes doit à tout prix traverser l'église car la bonne bourgeoisie rouennaise, emmitouffée sous les peaux de pauvres visons, préférerait octroyer dix francs aux clochards que de prendre un journal signé C.G.T. ! Rageurs, nous leur expliquions que le petit bonhomme pour lequel ils venaient tout juste de prier bah... s'il vivait aujourd'hui, il serait avec nous, dans nos rangs, pour occuper et diffuser notre journal. Inutile de préciser que ce soutien des prêtres donnait une indéfinissable conscience morale à notre lutte ; les curés rouges étaient dans le coup ! Que voulez-vous, Marx et le Christ étaient nos guides. Et aussi Lénine : son portrait était affiché tout en haut de l'usine, bien en évidence, face à la rue.

Pendant les dix mois de lutte que nous connaissons dans l'usine, nous serons la seule entreprise de la région à être dans un conflit d'aussi longue durée. De nombreuses autres entraient en lutte sur des revendications de salaire. Quelques-unes connurent des licenciements collectifs mais il n'y a pas eu de lutte de mener.

Pour nous lier aux travailleurs, le meilleur instrument était de nous rendre dans les entreprises en lutte. Cela nous permettait de populariser par nous-mêmes notre bagarre, popularisation qui était négligée, pour les raisons que l'on sait par nos Union locale et Union départementale. La décision qu'avait prise l'U.L. de Rouen de nous laisser tomber avait dû être indéfinissablement popularisée. Car comment expliquer l'accueil qui était réservé dans bon nombre d'entreprises quand nous étions reçus par les délégués ? Combien de fois ne nous accueillirent-ils, l'air inquiet et soupçonneux ? Si on avait eu la peste, fallait nous le dire, on serait allé nous faire soigner

pour éviter de propager des maladies honteuses... Les contacts étaient généralement assez froids, un peu brusques et la plupart du temps on nous fera faire une rapide visite commentée de l'usine où nous nous trouvions et cela se terminait par «voilà la visite est finie». Dans quelques boîtes on aura parfois l'agréable surprise de voir nos affiches. A la toute petite nuance près que le sigle «C.G.T. Livre» et le nom «IMRO» avait été découpé... Juste-là tout à fait par hasard... Un peu calculé. On en restait muet de ravissement... A chaque fois, nous proposerons aux travailleurs en lutte de nous donner des articles pour notre «Spécial-Licenciement». Peu y répondront.

Nous ne serons pas aussi négatifs car dans bon nombre d'entreprises nous ferons des prises de paroles appelant à la liaison des luttes. Là où nous aurons les meilleures relations, ce sera à chaque fois que nous pourrons discuter avec la base. Avec les travailleurs en occupation, non seulement nous serons présents dans leurs entreprises pour affirmer notre solidarité, mais nous serons en mesure d'obtenir des échanges très fructueux sur les conflits et l'union des luttes. Mais rares étaient les camarades des autres usines à faire le chemin inverse, c'est-à-dire à venir rue du Pré-de-la-Bataille où se trouvait l'IMRO pour y expliquer leurs revendications et leurs formes d'organisation. Un point qui nous paraît incompréhensible, c'est qu'au mois de mai une pharmacie mutualiste se trouvait en grève ainsi qu'une boîte de tissage.

A suivre

Barre promet

NOUVEAU TOUR DE VIS SUR LES SALAIRES

● C'est un nouveau renforcement de l'austérité que Barre a annoncé mercredi devant le Conseil des ministres. Renforcement sous la forme d'un tour de vis supplémentaire concernant les salaires. «La modération de la hausse des rémunérations reste le facteur décisif d'un ralentissement sensible et durable de la hausse des prix et d'une amélioration de l'emploi», a déclaré le Premier ministre, qui s'est empressé de donner au patronat la «directive» d'une liquidation accrue des augmentations de salaires.

Le raisonnement, comme on le voit, est simple et pas tellement nouveau : tout est fait pour «modérer» les prix, donc il faut limiter les salaires «en conséquence». Des mesures rigoureuses seraient prises afin de ne pas dépasser 10 % de hausses de salaires pour l'ensemble de l'année 1978, tout en se référant à l'indice officiel des prix dont on connaît les ressources pour camoufler les hausses véritables du coût de la vie. Et pour l'année prochaine ? «Pour 1979, indique le communiqué du Conseil des ministres, la politique économique et financière

d'ensemble mise en œuvre par le gouvernement tend à ce que la hausse des prix soit inférieure à 8 %. Dans ces conditions, il est nécessaire que l'augmentation des rémunérations aussi bien que des revenus non salariaux se maintienne dans cette limite, des ajustements pouvant intervenir en fin d'année en fonction des résultats constatés».

L'«ARGUMENT» OU CHÔMAGE

Pour mieux faire passer les mesures envisagées, le gouvernement recourt à l'argument, lui aussi bien

traditionnel, de la «lutte contre le chômage», dont la réduction serait subordonnée à une acceptation par les travailleurs de la limitation de leurs salaires. Ainsi, le Conseil des ministres déclare : «En recherchant en 1979 une décelération significative dans l'évolution des prix et des revenus, les Français consolideront les progrès déjà réalisés sur la voie du redressement de l'économie dont dépend son développement économique et social, et qui est indispensable à l'amélioration de l'emploi». Un raisonnement qui ne manque pas de souffle au regard de la réalité des suppressions quotidiennes d'emploi.

LE CONSENSUS DU PATRONAT

Cet «argument», Ceyrac, le patron des patrons, s'est empressé de le reprendre, en répondant, ce n'est pas une surprise, présent à

l'appel du gouvernement. «Au nom de l'emploi comme au nom des consommateurs, a déclaré ainsi mercredi soir le président du CNPF, je dis que les chefs d'entreprise doivent s'imposer une discipline en 1979. On ne peut pas tout faire à la fois, la priorité absolue c'est l'emploi et non pas la hausse des salaires au-dessus d'un certain niveau». De son côté, le patronat de la métallurgie, à travers l'UIMM, vient d'indiquer que dans «les secteurs affectés par la crise» — mais lesquels ne le sont pas — les rattrapages de salaires seraient limités à «des augmentations inférieures».

«Ces résultats doivent être acquis dans le respect de la politique contractuelle», a encore déclaré mercredi le gouvernement. Un respect que les travailleurs ne semblent pas prêts à avoir, comme l'indique la relance actuelle des luttes.

Grèves et manifestations se poursuivent en Iran

CARTER RÉAFFIRME SON SOUTIEN AU SHAH

Alors que jeudi, la grève des fonctionnaires atteignait son 5^e jour, l'ensemble des grévistes : cheminots, postiers, employés de l'administration de la santé et de l'enseignement ont décidé de poursuivre leur mouvement malgré la proposition du gouvernement d'augmenter les salaires de 25 %, en deux fois sur un an. Aux grèves qui touchent tous les secteurs dont l'industrie, avec notamment les 30 000 salariés du complexe sidérurgique d'Isfahan qui ont cessé le travail, s'ajoutent de nombreuses manifesta-

tions étudiantes comme celle de mercredi à Téhéran où plusieurs milliers d'étudiants se sont heurtés aux forces de police, 3 étudiants ont ainsi été tués par balle et 85 autres blessés. D'autres étudiants avaient été tués les jours précédents dans plusieurs villes du pays.

Signe d'aggravation de la crise en Iran, des secteurs jamais touchés par la grève se joignent au mouvement ainsi, les journaux ont cessé leur parution pour protester contre la censure rétablie après une

suspension d'une semaine. Les principaux journaux iraniens se sont mis en grève après l'envoi par les autorités de fonctionnaires chargés d'appliquer la censure. La direction des deux principaux journaux iraniens : *Kayhan* et *Ettelaat* a déclaré que la grève se poursuivrait tant qu'il ne sera pas mis fin à la censure.

Dans une conférence de presse qu'il a donnée mardi à Washington, Carter a réaffirmé son soutien au Shah en le félicitant pour

ses «principes démocratiques» et pour son «attitude progressiste envers les problèmes sociaux», il a demandé au Shah d'accroître cette «démocratisation». Carter continue ainsi de jouer la comédie des droits de l'homme alors que la police et l'armée du Shah continuent de massacrer le peuple iranien et que les libertés démocratiques sont toujours bafouées en Iran. Le peuple iranien qui poursuit sa lutte pour sa liberté et son indépendance, n'est pas dupe des manœuvres de l'impérialisme américain.

Giscard et l'Europe

Nos principaux concurrents seront nos actuels partenaires

Au cours du déjeuner qu'il offrait aux députés du Sud-ouest, appartenant à la majorité, Giscard d'Estaing a évoqué le problème de l'élargissement de la CEE.

Selon lui, les nouveaux

adhérents ne seront pas des concurrents redoutables : «la capacité concurrentielle des futurs adhérents ne doit pas être surestimée», a-t-il déclaré. «Les trois pays réunis : Grèce, Espagne, Portugal

sont aussi peuplés que la France, mais ont un revenu total trois fois plus faible». Pour Giscard d'Estaing, c'est la concurrence entre les actuels partenaires du Marché commun, qui va avant tout s'aiguiser : «Le principal défi ne viendra pas des producteurs grecs, espagnols ou portugais, mais de nos partenaires actuels au sein de la CEE. Pour nos industriels, le risque n'est pas tant de voir les Espagnols envahir nos marchés que de voir les Allemands conquérir avant nous les marchés espagnols».

Outre la volonté de ras-

surer la région Sud-Ouest, et particulièrement les producteurs agricoles, sur les conséquences de l'élargissement de la CEE, il y a là aussi un appel aux industriels français à renforcer leur compétitivité avec les méthodes que l'on sait, restructurations et licenciements. C'est aussi la préoccupation de voir l'arrivée de nouveaux partenaires de Sud de l'Europe servir à un certain rééquilibrage par rapport à l'Europe du nord, et notamment l'Allemagne Fédérale, partenaire le plus puissant de la CEE et principal concurrent de la France.

● Berlinguer à Moscou

Le communiqué commun signé à la suite de la rencontre entre Brejnev et Berlinguer, qui a duré deux heures, rappelle d'une part l'accord existant entre les deux partis concernant la détente, point sur lequel les appréciations du PCI comme celles du PCF sont invariablement similaires de celles de Moscou. Le communiqué insiste sur l'origine des tensions dans le monde attribuée à des «obstacles» dressés par «certains groupes impérialistes réactionnaires». Autre idée «des dirigeants du PCUS et du PCI ont relevé que le mouvement de l'Europe occidentale dans la collaboration entre communistes socialistes et sociaux démocrates et toutes les forces démocratiques et de paix d'inspiration laïque ou chrétienne — peut apporter sa propre contribution au renforcement des processus de détente et de coopération entre les Etats qui ont des régimes sociaux différents». Autrement dit, pour Moscou, peu importe les formes prises par l'euro révisionnisme pour autant qu'il favorise la pénétration soviétique baptisée coopération !

Dans une interview Berlinguer laissait apparaître des points passés sous silence dans le communiqué qui pourraient bien signifier un désaccord : à propos de la Chine d'une part «nous avons échangé des points de vue sur cet important problème de la vie internationale» dit seulement Berlinguer qui ne paraît pas convaincu par les diatribes moscovitaires selon lesquelles la Chine serait le plus grand fauteur de guerre, propagée par laquelle le Kremlin veut obtenir un soutien pour sa propre et très menaçante politique de guerre.

Second point de désaccord éventuel : il n'aurait pas été question d'une réunion des PC car selon le PCI il n'en existe ni les conditions, ni la nécessité.

● En Yougoslavie

Quittant Moscou Berlinguer s'est rendu à Belgrade pour y rencontrer Tito. S'agissant du contenu des discussions, Berlinguer a déclaré «nous parlerons de la Chine dans le contexte du mouvement ouvrier international et nous en parlerons encore à propos de la situation internationale».

LA BELGIQUE SANS GOUVERNEMENT

Pour la 3^e fois en 4 ans, Léo Tindemans premier Ministre belge et dirigeant du Parti chrétien social a présenté sa démission et celle de son gouvernement. La crise au sein du gouvernement belge s'est

cristallisée sur le projet de fédéralisation de la Belgique présenté par la majorité parlementaire. La coalition gouvernementale est divisée sur la nécessité de modifier la constitution, qui est indispensable selon Tindemans pour l'application du projet de fédéralisation.

● Communiqué de presse Inter Comité du Marais

Le sort des trois locataires octogénaires du 66 qui de l'Hôtel de Ville, qui en plein mois d'août réussissent à faire suspendre un jugement d'expulsion imposé par la RIVP (Régie immobilière de la ville de Paris) sera à nouveau débattu au cours du jugement en appel en Chambre d'expropriation le jeudi 12 octobre à 9 h 15 au Palais de justice.

L'Inter comité du Marais souligne l'importance des problèmes posés lors de ce procès : quel est aujourd'hui le bien-fondé d'une opération d'utilité publique décidée il y a 35 ans et qui ne fait que recouvrir une stricte opération immobilière ?

Ce procès a d'autant plus d'importance que, le 18 octobre, la RIVP qui ne recule devant rien, assigne en procès des familles et des membres de l'Inter comité, leur réclamant 67 millions de dommages et intérêts pour avoir résisté aux expulsions et remis en cause ses projets de restauration.

Mercredi 18 octobre à 14 h
1^{ère} chambre 3^e section

Inter comité du Marais
7 rue des Lions
St Paul 4^e

Pour que le *Quotidien du Peuple* reste à 12 pages, je verse F.
Nom
Adresse

Etablir les chèques à l'ordre du *Quotidien du Peuple*
CCP centre Paris, compte N° 23 132 48 F
Crédit Lyonnais : agence ZU 470, compte n° 7 713 J.